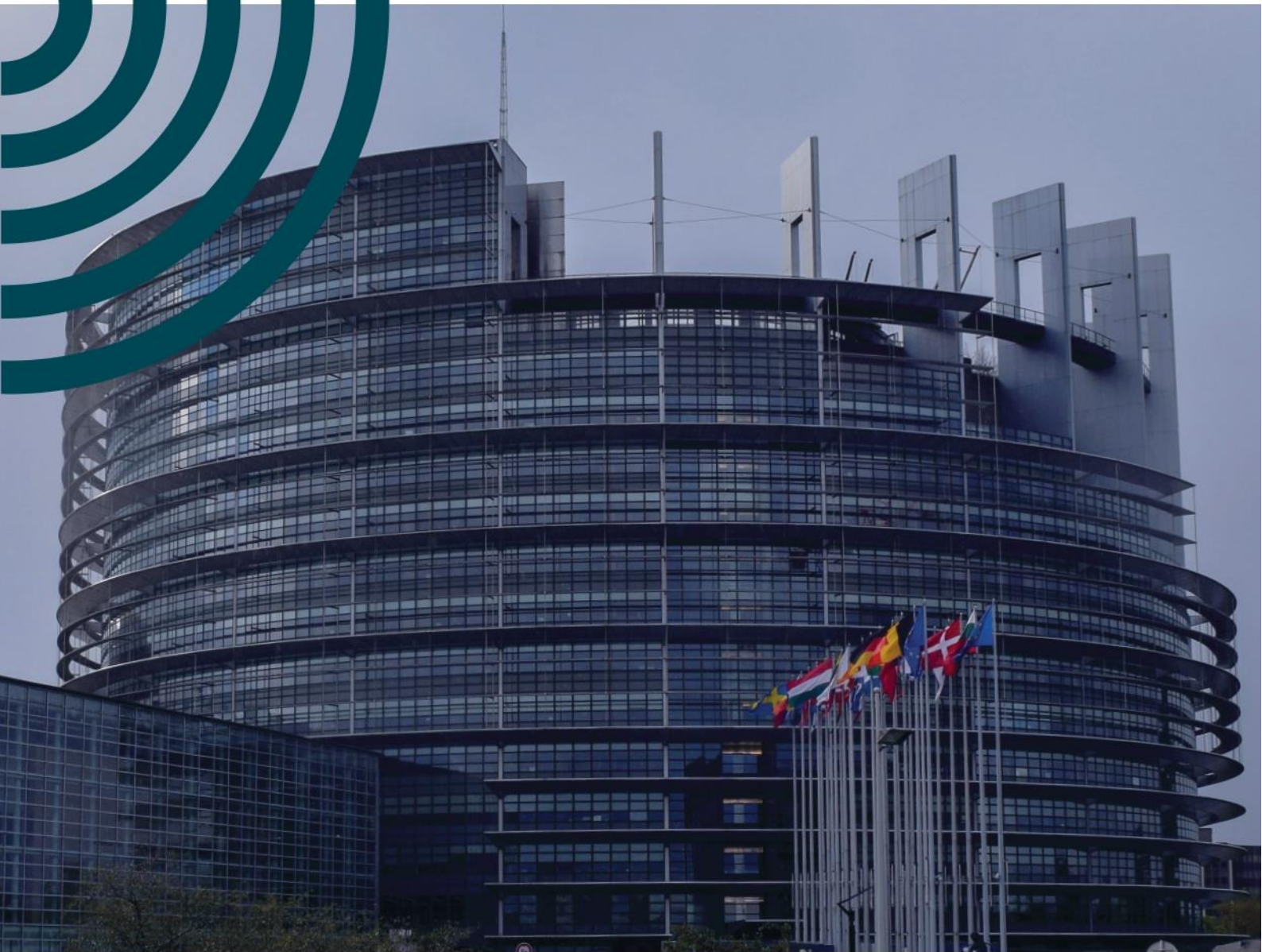




RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022

ACC&SS
FNAR

Un think tank pour favoriser
la mobilité des chercheurs
internationaux vers la
France

avec le soutien de :



Rapport annuel de la FnAK

acc&ss fnak



23 rue du Loess | Campus du CNRS | 67037 Strasbourg cedex
T 03 88 10 73 29 | access@fnak.fr

Iconographie : Copyright ©FnAK, ©Claudine de Azevedo, ©Antony Mauvais, ©Simon Kleiss, ©Juan Sorroche

Cité internationale universitaire de Paris | Fondation nationale reconnue d'utilité publique par le décret du 6 juin 1925

fnak.fr

Les partenaires de la FnAK

Appuis et bailleurs de fonds



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



**MINISTÈRE
DE L'EUROPE
ET DES AFFAIRES
ÉTRANGÈRES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Partenaire institutionnel



Sommaire

PREAMBULE	5
I. CHERCHEURS EN MOBILITE – STATISTIQUES OFFICIELLES 2020 (PAYS TIERS).....	6
A. MINISTERE DE L’INTERIEUR - ADMISSION AU SEJOUR DES RESSORTISSANTS DE PAYS TIERS.....	6
B. COMMISSION EUROPEENNE - PREMIERES DELIVRANCES DE TITRES DE SEJOUR POUR LES CHERCHEURS	8
II. ACCOMPAGNEMENT DU RESEAU EURAXESS FRANÇAIS PAR LA FNAK.....	10
A. EXPERTISE ET VEILLE JURIDIQUE	
B. DEVELOPPEMENT D’ALFRED®	
C. FONCTIONNEMENT DU RESEAU EURAXESS	
D. MISE A DISPOSITION D’OFFRES NEGOCIEES	
III. ROLE DE LA FNAK DANS L’ACCOMPAGNEMENT DES CHERCHEURS INTERNATIONAUX.....	21
A. DONNEES EURAXESS FRANCE SUR LES CHERCHEURS	
B. DONNEES SUR L’ACCOMPAGNEMENT D’EURAXESS.....	38
C. OUTILS DE COMMUNICATION FNAK MIS A DISPOSITION DU RESEAU EURAXESS FRANÇAIS	42

Préambule

Le Professeur Guy OURISSON a tracé la voie de l'accueil et du suivi des chercheurs internationaux en France pour la Fondation Kastler (FnAK), suivant l'exemple de la Fondation allemande Alexander von Humboldt (AvH Stiftung), quoique pour tous les chercheurs en mobilité académique vers la France et sans financer leurs séjours de recherche. Nous sommes sur la même voie aujourd'hui, grâce à l'appui de l'Etat et des Collectivités dans le cadre du Contrat Triennal Strasbourg Capitale Européenne depuis 2000 et à la Cité internationale universitaire de Paris (CiuP) qui nous abrite depuis 2002.

Avec d'abord un premier bureau d'accueil créé à Strasbourg, puis un tour de France des campus de recherche, enfin notre coopération avec la Commission européenne, réglementation, organisation et professionnalisation de l'accueil ont progressé au bénéfice des chercheurs internationaux, en France comme dans l'UE (directive chercheurs, réseau EURAXESS, HRS4R, etc.). D'après les données du logiciel ALFRED¹, accessibles en temps réel grâce au réseau EURAXESS, environ 80% d'entre eux en bénéficient actuellement (15 000/an) :

- la finalité de l'enregistrement des chercheurs internationaux dans ALFRED[®] est de leur offrir un accompagnement à 360°, de la préparation de leur séjour en France à la suite de leur carrière, moyennant leur projet de recherche accompli dans les meilleures conditions en France ;
- la finalité pour les établissements d'enseignement supérieur et de recherche, les territoires et le pays est le déploiement d'une stratégie de suivi (chercheur alumni), aussi bien pour allier hospitalité académique et rayonnement international que pour recruter des meilleurs talents dans un tel vivier.

En somme, nous avons contribué à déployer en France la culture de l'accueil académique cultivée par la Fondation Humboldt (du même niveau qu'au Royaume-Uni ou aux USA). Pour atteindre son niveau en matière de stratégie de suivi après le séjour nous engageons plusieurs actions depuis 2021, telles que de nouveaux développements du logiciel ALFRED[®] pour le réseautage avec les chercheurs internationaux qui s'y enregistrent, et notre coopération avec Campus France et sa plateforme France Alumni.

La finalité ultime est de rester au plus près des besoins :

- des chercheurs internationaux, en matière de conditions de travail et d'employabilité ;
- de leurs équipes de recherche hôtes, pour lever les obstacles au séjour, au logement et à l'intégration et qu'ils puissent se consacrer à leur travail de recherche dès leur arrivée ;
- des organismes de recherche qui les reçoivent, pour contribuer à développer leurs réseaux de chercheurs alumni et à leur recrutement des meilleurs talents ;
- de notre réseau diplomatique enfin, pour notre rayonnement international.

¹ *ALumni and Foreign REsearchers Directory*

I. Chercheurs en mobilité – Statistiques officielles 2020 (pays tiers)

Il n'existe pas de sources de données exhaustives sur les flux des chercheurs étrangers (étudiants, post-doctorants ou enseignants-chercheurs), en France et en Europe. Le Ministère de l'Intérieur quantifie les flux des pays tiers à partir des demandes de titres de séjour, que la Commission européenne publie avec ceux des autres pays de l'UE. Toutefois, ces données officielles n'intègrent pas les données des personnes dispensées d'une telle demande : ni celles bénéficiant de la libre circulation (les européens), ni celles bénéficiant d'accords de réciprocité pour les séjours inférieurs à trois mois (ressortissants de 59 pays, dont les américains, japonais, le Brésil, etc.).

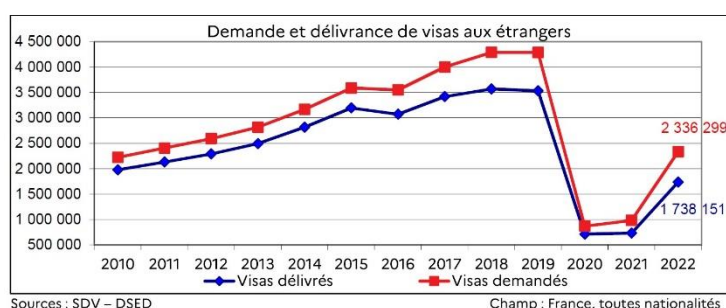
Il y a par ailleurs un décalage de plusieurs mois entre la publication de ces données et celles fournies en temps réel par le logiciel ALFRED® :

- les statistiques nationales et européennes publiées chaque année en fin de deuxième trimestre correspondant à l'année précédente (n-1). Les dernières données disponibles sont ainsi celles correspondant à l'année 2021, où la pandémie de Covid-19 sévissait encore ;
- les statistiques du logiciel ALFRED® sont disponibles instantanément, elles sont détaillées au chapitre suivant (II) et correspondent à l'année 2022, qui restait impactée par la pandémie.

A. Ministère de l'Intérieur - Admission au séjour des ressortissants de pays tiers

1. Délivrances de visas

Le nombre de visas demandés et délivrés en 2022 s'inscrit à la hausse, après deux années avec des flux migratoires fortement contraints par la pandémie de Covid-19. Les volumes se situent toutefois à la moitié de ceux d'avant la crise. Les visas de long séjour, les seuls ayant approché leur niveau habituel en 2021, poursuivent leur hausse en 2022 (+ 20,9 %) et enregistrent un maximum historique.



La délivrance des visas de court séjour Schengen a nettement repris (+ 192,5 %) : on en comptait presque trois fois plus qu'en 2021, le niveau global restant cependant très en dessous de celui d'avant Covid. Les visas de circulation s'inscrivaient également en forte hausse (+ 124,4 %).

Les visas de long séjour, en hausse de 20,9 % en 2022, dépassent largement leur niveau d'avant Covid. Plus de la moitié est constituée des visas de long séjour valant titre de séjour (VLS-TS), qui dispensent de demander un titre de séjour en préfecture. Le nombre de VLS-TS délivrés était à son maximum en 2022.

Dans un souci de cohérence, et afin de faciliter l'utilisation des informations statistiques sur les visas de long séjour, les

		2018	2019	2020	2021	2022 prov	2022 / 2021
Economique	Salarié	14 639	16 334	7 597	11 920	27 602	+ 131,6 %
	Scientifique/compétences et talents	4 309	4 733	2 840	3 755	4 143	+ 10,3 %
	Actif non salarié	671	981	712	1 258	2 243	+ 78,3 %
	Artiste	466	582	387	481	846	+ 75,9 %
	Saisonnier ou temporaire	13 331	15 420	8 088	15 851	20 579	+ 29,8 %
Total économique		33 416	38 050	19 624	33 265	55 413	+ 66,6 %

mêmes regroupements que ceux des titres de séjour sont utilisés. Les niveaux sont supérieurs à ceux d'avant

la pandémie, pour l'ensemble de motifs de délivrance de visas. En 2022, les visas de long séjour pour motif économique étaient très dynamiques (+ 66,6 %), en particulier pour les salariés (+ 131,6 %).

2. Délivrances de titres de séjour

En 2021 la reprise de l'immigration professionnelle était forte et s'accroissait en 2022, les motifs « salarié » et « saisonnier ou temporaire » connaissant la plus forte dynamique. Son dynamisme très prononcé pendant la dernière décennie a le plus souffert de la crise de Covid-19. Avec un recul brutal de 32 % en 2020, l'effet est presque gommé par la forte reprise en 2021 (+ 37,0 %) et même dépassé en 2022 (estimation + 44,9 %), replaçant l'immigration économique à un niveau supérieur à celui d'avant la pandémie.

	2017	2018	2019	2020	2021p	2021/ 2020
Salarié	20 345	25 261	28 728	20 418	25 703	+25,9 %
Scientifique	3 967	4 645	5 132	3 170	3 815	+20,3 %
Actif non salarié	624	639	902	634	907	+43,1 %
Artiste	128	174	109	107	120	+12,1 %
Saisonnier ou temporaire	1 808	2 322	3 674	2 137	5 550	+159,7 %
TOTAL	26 872	33 041	38 545	26 466	36 095	+36,4 %
Dont: au titre de l'AES	6 758	7 566	7 360	6 975	8 706	+24,8 %
Dont: VLS-TS	9 801	13 188	15 438	6 879	10 524	+53,0 %

Au total, 36 272 premiers titres pour motif économique étaient délivrés en 2021 et 52 570 en 2022 (estimés), avec une progression de la part du motif « scientifique » qui pourrait retrouver son niveau d'avant la pandémie en 2023.

	2017	2018	2019	2020	2021p	2021/ 2020
Premiers titres	80 339	83 699	90 339	73 040	87 694	+20,1 %
<i>Dont: au titre de l'AES</i>	373	475	666	720	903	+25,4 %
<i>Dont: VLS-TS</i>	64 501	69 475	76 722	60 459	72 422	+19,8 %

Quant à la délivrance de titres pour motifs humanitaires, son plus haut niveau historique de 2021 (40 631) n'a pas été dépassé en 2022 (40 490).

B. Commission européenne - Premières délivrances de titres de séjour pour les chercheurs

Les données d'Eurostat indiquent trois scénarios de sortie de crise sanitaire des pays de l'Union Européenne :

- un groupe de 14 pays qui dépasse le résultat de 2019 et atteint son plus haut niveau historique en 2021, avec notamment l'Allemagne, la Finlande et l'Espagne ;
- un groupe de 8 pays dont la France, qui n'a pas encore retrouvé son résultat de 2019 et dont la reprise se poursuit en 2021, avec les Pays-Bas et la Suède ;
- un groupe de 5 pays qui n'a pas encore trouvé son niveau de 2019 (le Portugal) ou dont les données ne sont pas communiquées (l'Italie).

b rupture dans la chronologie
p provisoire
u faible fiabilité
: non disponible

Données EUROSTAT extraites le 17/02/2023	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Premiers titres délivrés pour les chercheurs</i>														
Union Européenne - 27 pays (depuis 2020)				7 393	:	9 612	10 090	10 535	10 564	12 154	14 227	16 097	10 573	16 984
Union Européenne - 28 pays (2013-2020)				:	:	10 420	10 181	10 893	10 921	12 457	14 563	16 097	:	:
Allemagne	39	94	129	167	290	369	328	111	370	621	1 237	1 699	(b) 508	1 859
Autriche	151	143	228	184	246	229	248	266	296	291	358	450	441	698
Belgique	96	0	152	192	242	223	242	283	301	324	361	460	367	479
Bulgarie	0	0	0	0	0	2	3	0	1	0	3	4	2	11
Chypres	0	0	0	0	0	0	9	4	4	8	4	31	19	1
Croatie	:	:	:	0	:	3	9	8	17	12	0	0	0	0
Danemark	0	783	860	737	644	567	652	575	555	541	517	386	239	292
Espagne	501	390	442	447	379	370	385	398	440	578	579	744	980	1 258
Estonie	7	15	15	18	25	21	21	15	24	9	43	19	39	57
Finlande	0	0	0	510	526	559	586	639	588	762	898	1 009	632	2 727
France	1 925	2 243	2 271	2 073	2 689	3 046	3 271	3 765	3 316	3 974	4 659	5 143	3 180 (p)	3 954
Grèce	16	31	23	28	22	27	46	18	14	19	20	21	13	17
Hongrie	33	35	34	22	29	33	24	35	38	51	66	47	39	48
Irlande	169	166	89	111	164	88	146	141	183	190	(u) 240	(u) 289	141	(u) 223
Italie	35	118	336	353	388	272	351	334	325	313	150	0	0	0
Islande	:	:	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	:	:
Lettonie	3	1	7	3	0	5	6	3	5	5	6	6	3	22
Liechtenstein	:	:	:	0	:	0	0	0	0	0	1	0	0	0
Lituanie	1	2	5	0	2	3	8	17	14	19	14	8	10	6
Luxembourg	:	14	15	26	38	46	40	46	44	60	62	79	63	99
Malte	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Norvège	370	417	227	249	3	50	53	59	57	64	70	52	69	96
Pays-Bas	864	1 305	1 485	1 616	1 689	2 363	2 310	2 418	2 519	2 751	3 064	3 240	2 430	3 174
Pologne	11	11	69	55	66	96	111	119	250	122	123	28	141	327
Portugal	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	158	274	117	109
Rép. Tchèque	45	61	0	0	162	241	184	365	434	370	526	993	359	488
Roumanie	0	0	12	8	4	5	6	11	16	9	13	14	7	29
Royaume Uni	0	0	0	0	3 929	808	91	358	357	303	336	0	:	:
Slovaquie	10	10	5	9	4	10	6	8	12	14	28	42	22	49
Slovenie	5	8	8	17	12	7	7	11	11	24	31	44	27	43
Suède	478	812	823	817	1 126	1 027	1 091	945	787	1 087	1 067	1 067	794	1 014
Suisse	:	:	:	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total	4759	6659	7235	15035	12679	30502	30505	32380	32463	37132	43184	48054	20707	29887

La reprise de l'immigration professionnelle dans l'UE se partage aussi en trois groupes :

- 11 pays où elle atteint son plus haut niveau historique, dont la Pologne, l'Espagne et l'Italie ;
- 15 pays dont la reprise se poursuit en 2021, dont la République tchèque, la France et la Suède ;
- 3 pays qui n'ont pas encore retrouvé leur niveau de 2019, dont la Croatie, la Lituanie et la Finlande.

Données EUROSTAT extraites le 17/02/2023	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Premiers titres délivrés pour le travail</i>												
Pologne	86 839	76 525	97 031	141 668	206 279	375 342	493 960	596 916	533 646	625 120	502 342	790 070
Espagne	79 315	86 468	63 713	49 525	42 873	41 566	38 154	42 672	58 433	63 267	81 158	88 119
Italie	359 051	119 342	66 742	80 726	53 327	17 370	9 389	8 409	13 877	11 069	10 243	50 597
Rép. Tchèque	11 606	3 315	17 887	18 263	11 083	19 931	23 095	23 327	35 529	66 440	29 217	41 592
Hongrie	4 229	3 785	3 687	3 561	3 733	4 209	5 851	13 210	31 553	38 875	31 840	38 960
Portugal	10 869	7 276	5 917	6 394	6 409	6 805	5 791	8 164	20 256	34 999	32 666	38 659
France	18 799	18 335	15 827	18 244	19 428	21 003	23 275	27 835	33 993	39 652	27 354	37 873
Croatie	:	:	:	599	609	790	2 634	6 987	23 754	46 587	31 816	30 056
Slovaquie	1 776	1 321	1 719	1 624	1 741	3 142	3 590	7 421	13 989	20 885	12 077	21 852
Suède	15 273	16 455	18 520	17 189	14 857	15 726	15 632	18 644	24 448	21 118	16 721	20 795

La reprise de l'immigration étudiante suit enfin le même schéma, avec un premier groupe de 14 pays comme l'Allemagne, la Finlande et l'Espagne, un second groupe de 8 pays dont la France, les Pays-Bas et la Suède, et enfin un groupe de 3 pays dont le Portugal.

Données EUROSTAT extraites le 17/02/2023	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
<i>Premiers titres délivrés pour les étudiants</i>												
France	65 538	65 145	59 045	62 988	65 201	70 250	73 865	80 566	83 975	90 668	73 819	90 609
Espagne	24 864	35 037	27 114	26 416	29 668	33 096	35 636	39 664	41 983	45 032	28 550	51 090
Pologne	9 098	6 995	9 614	23 007	29 825	39 308	32 676	34 709	42 204	20 760	27 244	45 596
Allemagne	30 035	27 568	40 479	45 955	49 406	16 683	46 083	48 637	65 232	61 299	14 605	22 710
Pays-Bas	10 510	10 701	10 747	12 878	12 746	15 263	16 317	17 239	18 472	20 178	11 644	19 582
Italie	25 676	30 260	30 631	27 083	24 373	22 870	16 847	17 963	21 795	20 020	8 428	17 807
Irlande	13 653	15 131	16 828	21 394	23 730	22 075	21 421	27 588	30 193	34 735	14 730	14 611
Rép. Tchèque	5 153	4 988	6 381	6 215	6 030	13 658	17 099	11 076	12 132	14 446	7 550	12 777
Suisse	:	:	10 239	11 153	8 767	10 080	10 222	10 625	10 670	11 043	9 470	11 728
Portugal	5 414	6 478	8 410	4 734	3 407	3 139	3 459	4 883	8 369	13 356	12 285	10 919
Hongrie	3 995	4 067	4 411	5 515	5 168	5 876	7 874	10 852	10 772	10 188	8 976	9 590

II. Accompagnement du réseau EURAXESS français par la FnAK

La FnAK travaille avec l'ensemble des personnes et institutions impliquées dans l'accompagnement des chercheurs étrangers en mobilité vers la France, depuis la préparation de leur séjour jusqu'au réseautage consécutif à ce séjour.

La FnAK occupe ainsi un poste d'observation original et privilégié, indépendant des traditionnelles frontières institutionnelles. Son action concerne :

- tout chercheur étranger, doctorant, post-doctorant ou au-delà, quels que soient sa nationalité, sa discipline, son lieu de travail en France ;
- tout employeur ou hôte (secteurs public et privé), quels que soient son statut, celui de son invité, ou le mode de financement du séjour.

A. Expertise et veille juridique

Depuis 1995, un(e) juriste expert(e) en droit des étrangers agit pour la FnAK au sein de l'équipe de la Direction de l'Accompagnement de la Mobilité Internationale, chargé(e) de fournir aux Centres EURAXESS, aux chercheurs internationaux et à leurs hôtes les veilles et conseils juridiques dont ils ont besoin au quotidien. Depuis une dizaine d'années, les services de ce(tte) juriste font l'objet d'une convention entre la CiuP et l'association EURAXESS France.

Le / la juriste a un rôle général d'appui au service des membres du réseau EURAXESS, des établissements et des services publics. Pour la mise en œuvre de cette aide, il dispose de divers outils : le forum de la FnAK qui permet de partager la réponse et l'expertise au plus grand nombre, les sollicitations et aides individuelles, l'aide à la préparation de formations, les notes élaborées à chaque évolution législative, ou encore l'implication dans des groupes de travail au sein du réseau EURAXESS, en particulier le groupe de travail "Procédures".

1. Expertise et conseil aux établissements

Dans le cadre de ses missions pour le réseau national Euraxess, le / la juriste en mobilité internationale est régulièrement sollicité(e) par des institutions au niveau national.

C'est en particulier le cas du Collège de France pour le programme PAUSE (*Programme d'Accueil en Urgence des Scientifiques en Exil*) qui bénéficie d'un accompagnement soutenu et régulier visant à aider l'équipe de terrain au suivi administratif de ces chercheurs fragilisés accueillis sur tout le territoire national.

Cette année, le / la Juriste était notamment attendu(e) par les établissements pour les accompagner sur l'application du "séjour de recherche" (issu de *Loi n°2020-1674* du 24 décembre 2020 de programmation de la recherche (*LPR*), en assurant l'interface avec les ministères concernés.

Malgré certaines périodes sans juriste cette année (le poste ayant été vacant quelques mois) la FnAK, soutenue par l'équipe d'acc&ss (autre composante de la Direction de l'Accompagnement de la Mobilité Internationale à laquelle elle appartient) a veillé à prendre au mieux le relais et apporter son expertise chaque fois que possible pour répondre aux demandes de soutien et de collaboration.

2. Formation

Dans le cadre de ses missions pour le réseau national Euraxess, le juriste a fourni, au bureau d'accueil des chercheurs étrangers à Nantes, les supports de formation à destination des établissements d'enseignement supérieur et de recherche nantais.

3. Ministères de l'Intérieur, de l'Europe et des Affaires étrangères, de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, et des Solidarités et de la Santé

Comme c'est l'usage depuis 2004, une trentaine de questions ont été préparées à l'attention de quatre Ministères lors des JNE des 3-4 février à la Cité internationale universitaire de Paris :

MINISTERE DE L'EUROPE ET DES AFFAIRES ETRANGERES – MEAE

- Situation de réouverture des consulats avec la situation sanitaire, de la priorité des « passeport-talent-chercheur / « scientifique-chercheur » pour les demandes de visa.
- Numérotations et mention des visas, selon qu'il s'agisse d'un VLS-TS passeport talent chercheur ou d'un visa long séjour passeport talent chercheur « carte de séjour à solliciter ». Degré d'application de la mention « passeport-talent-chercheur » sur le visa.
- Informations fournies par les consulats : pertinence de la notice pour l'affiliation à l'assurance maladie des étudiants étrangers pour les bénéficiaires d'un visa « passeport-talent-chercheur », pertinence de l'indication indiquent aux titulaires de visa long séjour « passeport-talent-chercheur avec « carte de séjour à solliciter » que leur visa est à valider en ligne, alors que cette procédure est dédiée aux VLS-TS, note d'information à l'attention des consulats les informant des nouvelles procédures (faisant suite à la LPR) envoyée avant la rentrée de septembre 2021.
- Relations Consulats/établissements : conventions d'accueil à des chercheurs non éligibles (docteurs/post docs non-salariés d'une institution, incitation à privilégier le dialogue avec l'établissement pour les cas relevant d'enjeux scientifiques.

MEAE et MINISTERE DE L'INTERIEUR - MINT

- Harmonisation des mentions visas / cartes de séjour / ANEF : mentions et numérotations entre les visas, les cartes de séjour et l'ANEF dans l'intérêt des usagers et de l'ensemble des acteurs qui interviennent dans la chaîne de suivi des chercheurs étrangers (établissements d'accueil, CPAM, RH, Centre de Contact Citoyen).

MINT

- Validation en ligne du VLS-TS : chercheurs titulaires d'un VLS-TS devant le valider en ligne à leur arrivée, avec des mentions VLS-TS différentes entre celui-ci et celle de la plateforme ANEF, et confusion partagée par l'équipe technique du Centre de Contact Citoyen.
- Cas confusant des ressortissants algériens, mention « scientifique-chercheur » non référencée sur la plateforme.
- Attestation de Décision Favorable (ADF), mentions erronées et difficulté de voyage avec l'attestation de décision favorable, reconnaissance par la Police aux frontières.
- Autorisation à travailler avec une attestation de prolongation - 1ère demande après VLS.
- Convention d'accueil et autorisation de travail pour les « courts séjours ».
- Voyage avec Attestation de prolongation – renouvellement, mention « Ce document autorise le franchissement des frontières de l'espace Schengen » sujette à interprétation.
- Voyage avec une Attestation de prolongation – 1ère demande (depuis la disparition de l' « APS passeport talent »), situation de la mobilité du chercheur en cas de 1ère demande de carte de séjour « passeport-

talent-chercheur » après expiration du visa et avant l'obtention de l'attestation de décision favorable et délais d'instruction jusqu'à l'attestation de décision favorable.

- Délais d'instruction des demandes de carte de séjour, entre l'expiration des visas de long séjour ou des cartes de séjour expirant et la réception d'une attestation de prolongation ou de décision favorable, le droit au travail étant interrompu.
- Traitement des dossiers des conjoints de chercheurs (titre Passeport Talent Famille) en même temps que la demande de titre du chercheur.
- Actualité de la prolongation d'un mois systématique pour les bénéficiaires d'un Passeport Talent Chercheur.
- Renouvellement « passeport-talent-chercheur », pour une durée inférieure à 12 mois : difficultés d'éditions de cartes de moins de 12 mois par les préfectures.
- Impossibilité de fabriquer des cartes pluriannuelles pour les doctorants titulaires de visa « étudiants en mobilité », non permise par l'ANEF à l'inverse des « passeport-talent-chercheur », pouvant perturber la mobilité intra-européenne.
- Application des pénalités de retard.
- Disponibilité des Préfectures en cas de dysfonctionnement ANEF.
- Difficultés pour les publics d'identifier les bons interlocuteurs (Préfecture/CCC), liens Préfectures – établissements / centres Euraxess pour régler les problèmes, incitation aux Préfectures à coopérer avec les établissements, les centres EURAXESS.
- Ressortissants bénéficiaires de l'APS fin d'études (au lieu de la RECE – Recherche d'emploi ou Création d'Entreprise) : possibilités similaires pour les ressortissants des pays ayant un accord bilatéral mentionnant l'APS que ceux relevant de la RECE.
- RECE de retour en France et cas particulier des doctorants : justification qu'ils étaient en possession d'une carte de séjour étudiant (ou étudiant mobilité) lors de l'obtention du diplôme problématique pour les doctorants qui étaient titulaires d'un TS « passeport-talent-chercheur » et certains doctorants en cotutelle qui n'auraient pas eu (ou en tout cas pas lors de l'obtention du diplôme), une carte de séjour étudiant.

MINISTERE DES SOLIDARITES ET DE LA SANTE - MSS

- Affiliation CPAM de Paris : confusion en ce qui concerne le centre de sécurité sociale pour les chercheurs étrangers salariés en France selon leur situation (affiliation auprès de la CPAM de Paris ou de la MGEN), situation des ressortissants algériens titulaires d'un visa/TS « scientifique-chercheur » (CPAM de Paris, CPAM locale ou MGEN pour les contrats de droit public).
- Cas des chercheurs étrangers ayant déjà un numéro de sécurité social français : réactivation de leurs droits en cas de retour en France, centre de sécurité sociale auquel s'adresser en cas de changement de situation professionnelle (exemple : étudiant => chercheur salarié).
- Couverture sociale des boursiers : affiliation à l'assurance maladie des doctorants et chercheurs boursiers venant pour un séjour de recherche.
- Accès à l'AT/MP des doctorants et chercheurs boursiers venant pour un séjour de recherche.
- Affiliation dans le cas d'un court séjour salarié : affiliation des chercheurs salariés en France pour un court séjour (moins de 3 mois) auprès de la CPAM, locale ou la CPAM de Paris, numéro définitif ou provisoire ?
- Autres situations : chercheurs salariés en France mais travaillant physiquement hors de France, chercheurs restant salariés dans leur pays d'origine (avec ou sans convention bilatérale de sécurité sociale), mise en relation éventuelle avec le Cleiss.
- Pass sanitaire / vaccinal des doctorants et chercheurs nouvellement arrivés en France : cas des étudiants et chercheurs s'étant fait vacciner à l'étranger pouvant aujourd'hui demander un pass sanitaire, difficultés observées dans l'attente d'un numéro de sécurité sociale définitif, de numéros de sécurité sociale provisoires puis définitifs.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION – MESRI

- Eligibilité à la convention d'accueil d'un personnel administratif : obtention d'une convention d'accueil et d'un « passeport-talent -chercheur » parmi les BIATTS.
- Application de la Convention d'accueil et la convention de séjour de recherche : circulaire en cours de préparation, chercheurs boursiers dont la bourse avec complément est supérieure à 1450€, CA et/ou

Convention de Séjour de Recherche (CSR) à présenter au consulat, documents à fournir pour les chercheurs dont le financement est inférieur à 1450€ devant solliciter un visa ou un titre de séjour étudiant, information des consulats et des préfectures sur les chercheurs post-doc et non-inscrits en France.

Divers

- Dispositif VISALE : possibilité que les chercheurs salariés en CDD dans le public et âgés de plus de 30 ans bénéficient aussi de la garantie logement Visale.

B. Développement d'ALFRED®

Les développements et mises à jour suivants ont été effectués en 2022 :

- nouvelle page de connexion pour le SaaS ALFRED® ;
- nouvelle page d'accueil améliorée ;
- amélioration de la fonctionnalité du menu affiché en permanence et harmonisation de l'affichage du menu ALFRED® dans l'ensemble de l'interface ;
- amélioration des « Nouvelles demandes CollaborActif » avec suivi des mises à jour des tickets (date de mise à jour), affichage de l'auteur et de la date de création des commentaires ;



Navigation bar: Tableaux de bord, Statistiques, Dossiers, Exporter, Inscriptions, My Alfred, Hébergements, Journaux, Claudine De Azevedo, Forum, EURAXESS France : Bibliothèque, EURAXESS France

En direct du forum : Top 10 sujets actifs

Discussion	Créé par	Dernière réponse
Séjour de recherche et mobilité au sein de l'UE	Lolita Lebrun le 11/07/2023	Lolita Lebrun le 11/07/2023
Doctorante sous convention de séjour de recherche qui va donner une charge de cours	Emma ADELSON le 10/07/2023	Emma ADELSON le 10/07/2023
Refus visa pour la France depuis pays tiers (indien en Afrique du Sud)	Anastasia MARCELLIN le 07/07/2023	Christine HUE-ARCE le 10/07/2023
URGENT: Question par rapport au visa Passeport Talent Chercheur	Emma ADELSON le 30/06/2023	Emma ADELSON le 05/07/2023
JNE juin 2023 à Pau	Claire Harai le 30/06/2023	Blanca Ferdally Jacobs le 03/07/2023
Séjour de parents (et beaux-parents) de chercheurs Passeport Talent	Emma ADELSON le 30/06/2023	Emma ADELSON le 03/07/2023
URGENT : Question par rapport au visa VLS	Emma ADELSON le 30/06/2023	Emma ADELSON le 03/07/2023

Ajouté le 09/05/2023

Guide Logement à destination des personnels des centres Euraxess

- fonctionnalité d'import de données Excel vers la base de données ALFRED® et import proprement dit : 512 chercheurs actuellement accompagnés par le Centre EURAXESS d'Aix-Marseille Université ;
- ajout de la colonne "Support attendu" dans les demandes d'inscription ;
- mise en place d'un contrôle sur les adresses e-mail du contact de l'institution d'accueil dans le formulaire d'inscription ALFRED® ;
- fonctionnalité permettant de vérifier la présence des chercheurs dans le module MCE (mise en relation avec Maison Chercheurs Étrangers, ou résidence) ;
- fonctionnalité de prise de notes pour le centre EURAXESS dans le suivi d'une résidence, permettant au centre d'annoter son suivi ;
- ajout de la catégorie "Administration" à la liste des interlocuteurs dans une consultation.

Informations complémentaires

Situation familiale en France		
Situation	Seul sans enfant	N° enfant 0
Coordonnées personnelles		
Adresse	[Redacted]	
Code Postal	69100	Ville Villeurbanne
Centre de services		
Connu via	Établissement d'accueil en France	
Support attendu	Administrative assistance, housing and integration	

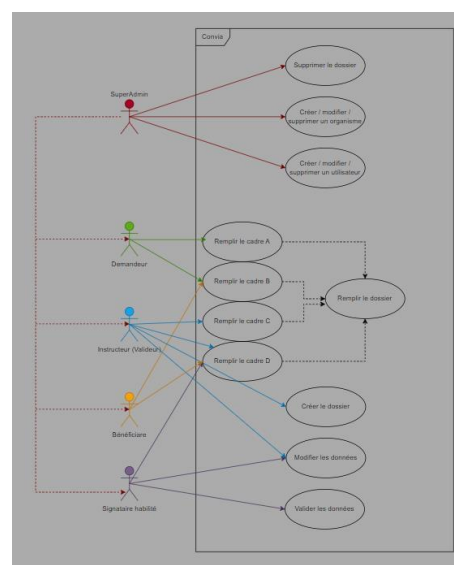
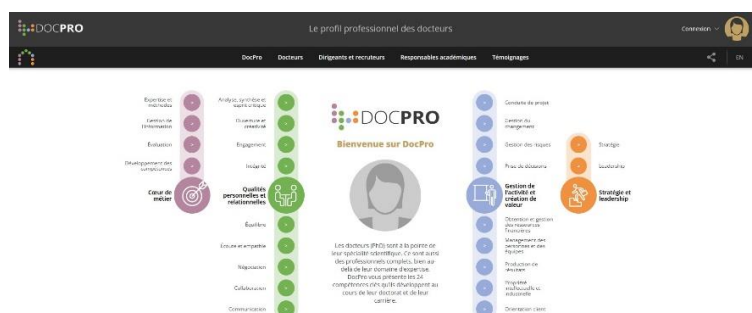
Interlocuteurs de consultation	Chercheur	Doctorant	Étudiant	Conjoint	Autre	Total
Administration	28	60				88
Famille/amis	71	67	24	90	2	254
Institution/Établissement	1588	1934	164	30	43	3759
Lui-même/Elle-même	11199	12301	10938	315	188	34941
Propriétaires/Partenaires	66	73		8		147

L'équipe développement d'ALFRED® a également résolu les demandes d'assistance informatique suivantes, signalées via l'outil CollaborActif :

44	Demande	Résolu	MLMP	RGPD	Karine Marty Rebattet	30/11/2022	01/03/2023	Simon Kleiss	2
43	Demande	Résolu	ALFRED	Possibilité de mettre la même adresse mail dans institution d'accueil et dans le profil	Sophie Joux	27/10/2022	27/10/2022	Simon Kleiss	1
42	Demande	Résolu	Inscription	ONGLET Inscriptions	Karine Marty Rebattet	24/10/2022	26/10/2022	Simon Kleiss	0
41	Demande	Résolu	Autre	onglet MCE : ajout d'une possibilité de faire une recherche sur les chercheurs	Morgane Lefort	11/10/2022	04/11/2022	Simon Kleiss	4
38	Demande	Résolu	ALFRED	Accueil : colonnes Nouvelles demandes CollaborActif	Juan Sorroche	12/07/2022	01/08/2022	Simon Kleiss	0
37	Anomalie	Résolu	Résidences	Bug date de mise à jour des résidences	Juan Sorroche	24/06/2022	12/07/2022	Juan Sorroche	2
36	Anomalie	Résolu	ALFRED	Option menu statique fait	Juan Sorroche	24/06/2022	27/07/2022	Simon Kleiss	1
35	Demande	Résolu	ALFRED	Harmonisation de l'affichage d'ALFRED	Juan Sorroche	22/06/2022	15/09/2022	Simon Kleiss	1

Sont enfin en cours de développement dans ALFRED®, pour 2023 :

- l'intégration du processus d'instruction des Conventions d'Accueil, pour l'accompagnement des chercheurs internationaux des pays tiers par les Centres EURAXESS ;
- l'intégration de l'outil MyDocPro de l'Association Bernard Gregory, pour faciliter la relation de ceux titulaires d'un doctorat avec les recruteurs du secteur privé.



C. Fonctionnement du réseau EURAXESS

1. Association EURAXESS France

Conseil d'administration

Le réseau EURAXESS français est constitué en association depuis 2011 (EURAXESS France), une singularité parmi les 42 réseaux nationaux. Son conseil d'administration dont la CiuP est vice-présidente, représentée par la directrice de l'accompagnement de la mobilité internationale et par le directeur de la FnAK, s'est réuni trois fois, en février, juin et septembre. 20 ans après avoir coordonné le réseau EURAXESS français, la FnAK prend toujours une part active à sa gouvernance.

Outre l'organisation des Journées Nationales EURAXESS (JNE), la vie du réseau et des groupes de travail, les échanges avec les Ministères et la coordination avec l'opérateur Campus France sont l'ordre du jour d'EURAXESS France. En 2022, la situation sanitaire entraînait des difficultés d'accès aux services consulaires et préfectoraux, avec fermetures de bureaux, reports et annulations de rendez-vous. Avec les changements induits par la Loi Programmation Recherche (LPR) et par la dématérialisation des procédures, le réseau EURAXESS français était plus que jamais en première ligne pour l'accompagnement quotidien des chercheurs internationaux (voir partie III : Rôle de la FnAK dans l'accompagnement des chercheurs internationaux). L'expertise juridique des Centres EURAXESS d'Ile-de-France, du Grand-Est et de la FnAK contribuèrent à lever les obstacles à la mobilité.

Au niveau européen, la Commission engageait le réseau EURAXESS à renforcer le soutien apporté aux chercheurs en matière de développement de carrière : aux programmes TOP-I à TOP-V allait succéder le projet d'ERA Talent Platform. La candidature de la France à la coordination de ce projet, portée par France Universités et l'Université de Bretagne Occidentale à Brest (l'un des deux Euraxess Career Development Centre français avec l'Association Bernard Gregory), fut à l'ordre du jour des CA d'EURAXESS France jusqu'à la conférence bisannuelle de Nantes des 23-25 mars, où la candidature italienne fut hélas préférée à la nôtre.

Les CA suivants furent alors consacrés à l'articulation des missions d'EURAXESS France avec les objectifs du Ministère de la recherche (Webinaire, renforcement de l'Espace Européen de la Recherche) de l'opérateur Campus France (forum et événements en région notamment, invitations réciproques), ainsi qu'à la coordination avec les Ministères de la Recherche, de l'Intérieur et des Affaires Etrangères s'agissant de l'entrée et du séjour des étrangers.

Depuis quelques années enfin, les formations des personnels pour « l'accueil des chercheurs étrangers » dispensées par l'Agence de mutualisation des universités et des établissements (Amue) sont assurées par EURAXESS.

Accueil des chercheurs étrangers

formation

objectifs

- Appréhender une réglementation complexe
- Prendre en compte l'ensemble des besoins d'un chercheur dans les processus d'accueil

programme

- Présentation du réseau Euraxess France
- L'accompagnement du chercheur étranger dans le contexte d'une mobilité européenne ou internationale à caractère scientifique
- Les types d'acteurs concernés (Comues, Universités, EPST, écoles,...)
- Législation et réglementation relatives à l'accueil des chercheurs étrangers : état des lieux et historique
- Le parcours administratif du chercheur étranger en France :
 - Dispositifs d'accueil (conventions d'accueil scientifique, consulat et préfecture,...)
 - Les différents visas existants et titres de séjour
 - Les questions de la vie quotidienne (santé : SS et mutuelles, banque, logement, imposition, CAF, ...)
 - La famille du chercheur étranger

publics

- Responsables et administratifs de structures d'accueil de chercheurs étrangers
- Directeurs-Directrices d'unité accueillant ou souhaitant accueillir des chercheurs étrangers

intervenant(e)s

- Juriste(s) et responsable(s) de l'accueil de chercheur étrangers en établissement de l'ESR

détails de la session

- date limite d'inscription** : le 29 mars 2023
- date** : du 03 avril 2023 - 09:30 au 04 avril 2023 - 17:30
- durée** : 2.00 jours
- tarif** : 520,00 € HT
- lieu** : Amue, 103 boulevard saint-michel, 75005 Paris
- contact** : formations@amue.fr

s'inscrire

6 — catalogue formation de l'amue X 2022-2023

Journées Nationales EURAXESS

Comme c'est l'usage depuis 2004, deux réunions ont été organisées en 2022 avec les membres du réseau EURAXESS français pour le partage des bonnes pratiques d'accompagnement des chercheurs en mobilité académique : à Paris les 3-4 février avec un échange avec les Ministères, la seconde les 11-12 juin à Bruxelles :

- en raison d'une énième vague de COVID-19, les JNE du début février à Paris ont dû être organisées par système de visioconférence, annulant les nombreux partages de bonnes pratiques ayant cours indépendamment de l'ordre du jour ;
- ces JNE ont de ce fait été planifiées en 3 sessions de deux heures, la première consacrée à l'assemblée générale de l'association EURAXESS France avec élection en ligne de deux nouveaux représentants au CA à l'issue de leurs présentations (Chercheurs Étrangers à Nantes, Science Accueil à Orsay), présentation des bilans financiers 2021 et budget prévisionnel pour 2022, présentation du plan annuel de travail 2022 (échange du lendemain avec les Ministères, Conférence EURAXESS biannuelle à Nantes, JNE fin juin à Bruxelles, sessions de formation impôts et droit du travail et les questions diverses : attentes du réseau par rapport à l'ensemble des groupes de travail, participation à une table-ronde début mars avec les Ministères et l'opérateur Campus France ;
- la deuxième session a été consacrée à la restitution des 8 groupes de travail du réseau : Alfred, Carrière, Bonnes pratiques, Communication, Formation, Logement, Portail et Procédures ;
- la troisième session du lendemain fut enfin consacrée à l'intervention des Ministères et à la trentaine de questions préparées à l'attention (voir *Expertise et veille juridique*, plus haut).

Exceptionnellement, les JNE des 27-28 juin 2022 ont été organisées à Bruxelles, d'où le délégué permanent de France Universités à Bruxelles, Carle Bonnafous-Murat, coordonne le réseau EURAXESS français :

- l'assemblée générale a d'abord été l'occasion de souhaiter la bienvenue aux nouveaux collègues de 4 Centres EURAXESS. Un retour sur la conférence Bisannuelle à Nantes (voir plus bas) a permis de faire un point sur le projet phare d'ERA *Talent Platform*, suivi d'un retour sur la réunion des membres du CA d'EURAXESS France (dont la FnAK) concernant la coordination pour la promotion de l'accueil des chercheurs internationaux par EURAXESS. Outre un retour sur les actualités du groupe de travail logement (VISALE et guide logement pour les chercheurs), la version 2022 de la Déclaration d'engagement EURAXESS a été discutée, qui définit la relation entre ses 3 composantes pour la labellisation Centre EURAXESS : la Commission européenne pour la coordination à ce niveau, les têtes de pont nationales à leur niveau et enfin les tâches dévolues aux Centres EURAXESS (dont la mise en œuvre de HRS4R dont il est question ci-après) et leurs avantages d'appartenir à un tel réseau intégré ;
- les participants ont ensuite eu l'opportunité de se déplacer à Schuman, l'un des principaux sites où la DG Recherche de la Commission européenne organise ses conférences, séminaires et réunions. Trois présentations y ont eu lieu, sur l'Espace Européen de la Recherche (ERA) le développement de carrière des chercheurs et HRS4R (*Human Resources Strategy for Researchers*) pour la mise en œuvre de la Charte européenne du chercheur et du Code de conduite pour leur recrutement, et le *Gender Equality Plan* pour un traitement égal des femmes et des hommes pour qu'ils ne soient pas victimes de discriminations ;
- la session du lendemain matin a été consacrée à la présentation d'EURAXESS Worldwide, par 4 de ses représentants à la Commission Européenne, en Amérique latine et en Afrique, puis à celle du projet d'ERA *Talent Platform* par un représentant de la Commission, enfin au partage d'une bonne pratique du Centre EURAXESS de Lille, avec le lancement d'ateliers carrière, et enfin une présentation du réseau des correspondants Europe par France Université ;
- pour terminer, la session de l'après-midi fut divisée en deux ateliers : le premier sur l'accueil des chercheurs non-salariés par le Centre EURAXESS de Bordeaux, le second pour une formation sur l'accompagnement de la carrière des chercheurs par celui de Brest.

Conférence bisannuelle à Nantes

Pour la Commission européenne, l'objectif de la conférence EURAXESS 2022 était de fournir un contenu stimulant et de favoriser un débat animé sur les dernières avancées d'EURAXESS et de la politique, en créant un environnement parfait pour échanger les meilleures pratiques et faciliter la cohésion entre les membres du réseau.



Il s'agissait de la première conférence biennale d'EURAXESS à laquelle EURAXESS Australie et Nouvelle-Zélande participait depuis la création du hub. La conférence a offert à plus d'une centaine de membres d'EURAXESS une occasion idéale de donner de la visibilité aux réalisations du réseau dans les 42 pays concernés, et aussi de partager des idées sur la création d'environnements favorables, inclusifs et sains pour une recherche d'excellence. La conférence a également offert une plateforme de discussion sur la manière d'améliorer l'attractivité des carrières de recherche et de protéger le bien-être des chercheurs, tout en veillant à ce qu'EURAXESS reste adapté à l'ère numérique.

De nombreuses discussions intéressantes ont eu lieu sur les thèmes suivants :

- l'autonomisation des femmes-chercheurs ;
- les carrières en dehors du monde universitaire ;
- maintien du contact avec la diaspora scientifique européenne ;
- Science4refugees ;
- l'environnement de travail des chercheurs.

L'ensemble des sessions plénières s'est tenu dans un format hybride permettant aux participants sur place et à distance de suivre les discussions en même temps. Les ateliers se sont déroulés soit physiquement à Nantes pour les participants sur place, soit de manière entièrement virtuelle pour les participants à distance. La conférence a également permis aux participants de s'engager dans des rencontres virtuelles.

2. Groupes de travail EURAXESS

En 2022, la FnAK coordonnait deux groupes de travail du réseau EURAXESS français (Grand-Est et Carrière), en visio-conférences : une pour le Groupe de travail Grand-Est en février et trois pour le groupe de travail Carrière. Le groupe de travail ALFRED® depuis :

- la mise en service il y a 5 ans de CollaborActif, outil de demande d'assistance informatique qui permet aux utilisateurs du logiciel de signaler tout incident ou demande d'évolution souhaitée (ouverture de tickets, voir *Développement d'ALFRED®*, plus haut) ;
- la dispense de formations et mises à niveau sur mesure, prodiguées aux utilisateurs pour leur prise en main ou leur perfectionnement (5 formations et 10 personnes en 2022).

Grand-Est

La réunion en visioconférence du 4 février réunissait les Centres EURAXESS de Besançon, Metz, Nancy, Reims, Strasbourg et la FnAK, avec deux questions à l'ordre du jour : la coopération transfrontalière avec les réseaux EURAXESS frontaliers, en Belgique, au Luxembourg, en Allemagne et en Suisse, et l'intégration d'un module convention d'accueil dans ALFRED®.

Une première réunion avait eu lieu à Nancy en 2018 mais de l'avis général des participants, la perspective d'une prochaine réunion en *distanciel* ou en *hybride* avec la pandémie en cours faisait perdre l'énorme valeur ajoutée d'échanges de pratiques des réunions *en présentiel*. C'est la raison pour laquelle nous avons renoncé à inviter les collectivités territoriales, malgré leur intérêt d'y participer.

Coopération transfrontalière :

- elle prend tout son sens dans une région aussi frontalière que le Grand-Est, également pour l'Université de Franche-Comté avec la Suisse voisine, mais on en sait peu finalement sur l'état des lieux des besoins des chercheurs internationaux, confrontés à des obstacles à la mobilité comparables de part et d'autre des frontières (entrée, circulation, séjour, transports, etc.) ;
- région la plus transfrontalière de France, le Grand-Est pourrait être le laboratoire d'essai national dont le réseau EURAXESS français a besoin pour coopérer avec les autres réseaux EURAXESS voisins, en Italie et en Espagne. Notre coopération transfrontalière semble essentielle pour les chercheurs internationaux accompagnés par les Centres du Grand-Est invités à donner des conférences par les Universités voisines de la Grande Région ou bien du campus européen EUCOR ;
- avec la Lorraine et la Champagne-Ardenne il n'y a pas de contact direct actuellement, sauf ponctuellement pour les formations et les études, respectivement avec l'Université de Sarrebruck en Allemagne et celles de Liège et Mons en Belgique. Il apparaît donc utile de faire connaissance avec les correspondants EURAXESS de l'autre côté de la frontière ;
- avec l'Alsace il y a surtout des contacts sont avec le KIT de Karlsruhe. Un document de présentation EURAXESS commun a été diffusé pour la promotion du Rhin supérieur à l'étranger, les échanges ponctuels sont cordiaux et efficaces, notamment pour les questions de mobilité des chercheurs dont ceux en exil (programmes français PAUSE et allemand Philip-Schwarz initiative) ;
- avec la Franche-Comté, il n'y a pas de réel partenariat hormis la communauté du savoir qui regroupe les établissements suisses et français de l'Arc jurassien, mais le souhait d'aller vers une alliance européenne.

Les participants marquent leur intérêt très vif pour une prochaine réunion avec les interlocuteurs concernés au niveau des collectivités.

Convention d'Accueil & ALFRED® :

- depuis la précédente réunion de 2018 et le projet d'une phase pilote bénéficiant d'abord aux Centres EURAXESS de la région Grand-Est, la procédure en vigueur a évolué et conduit à le repenser pour qu'il réponde aux besoins des organismes agréés. Malgré la bonne volonté affichée de part et d'autre entre les Ministères concernés et le réseau EURAXESS français, la réglementation s'est compliquée avec la pandémie et la dématérialisation ;
- en coopération avec les Centres EURAXESS du Grand-Est, un nouveau cahier des charges établi par la FnAK, avec intégration d'une plateforme convention d'accueil avec API (interface de programmation pour les logiciels consommateurs) au logiciel ALFRED® courant 2023 ;
- l'instruction des Conventions d'Accueil se fera dans un cadre sécurisé entre le réseau EURAXESS français et les établissements agréés, du remplissage à la signature dématérialisée et la communication aux chercheurs, selon un processus agréé par les Ministères concernés (dont le MESR et le MINT), à l'instar du système fonctionnant en Irlande grâce à nos collègues du réseau EURAXESS du pays.

La prochaine réunion de notre groupe de travail Grand-Est est en principe planifiée en septembre 2023, avec les interlocuteurs des collectivités concernés.

Carrière

En visioconférence du 25 janvier 2022, le groupe *carrière* constatait que la coordination du réseau européen EURAXESS par la Commission européenne était dans un temps faible pour plusieurs raisons :

- Un certain désengagement de la Commission, en l'absence d'un véritable coordinateur désigné, ajouté à celui de certains Ministères de la recherche nationaux, qui s'en remettent à des têtes de pont parfois déconnectées des attentes des chercheurs internationaux ;
- Certains délais dans la gestion des derniers projets TOP IV et V par leurs consortiums, que l'émergence de la pandémie et la tentative de règlement s'appuyant sur un projet intermédiaire de 3 hubs n'ont pas plus résolu que l'élection d'un 6^{ème} consortium pour coordonner le projet phare d'*ERA Talent Platform* ;
- La succession des différents projets *TOP*, *Hubs* et *Platform* n'a pas bénéficié au meilleurs experts du réseau EURAXESS français, comme l'Association Bernard Gregory en matière d'insertion professionnelle des chercheurs en début de carrière depuis plus de 40 ans ;
- Le groupe *carrière* décidait par conséquent de reprendre le leadership pour valoriser les nombreux atouts du réseau EURAXESS français, depuis l'expertise de l'ABG et celles d'autres experts comme l'Institut Pasteur avec la MAASCC, son service d'accompagnement de carrière des chercheurs, à la performance des Centres sur le terrain avec le partage des bonnes pratiques.

Le groupe *carrière* décidait par ailleurs :

- D'ajouter 4 indicateurs carrière à ceux des statistiques du logiciel ALFRED® (aide administrative, intégration, logement et divers) : analyse de carrière, exploration de carrière, recherche d'emploi et *dual careers* ;
- Prendre le relais du groupe *bonnes pratiques* pour relancer son enquête carrière lancée en 2020 ;
- Présenter aux Centres EURAXESS pour que les organismes qui les abritent engagent l'état des lieux REFLEX² préconisé par la Commission européenne sur le développement de carrière, dont l'efficacité a fait ses preuves chez bien d'autres réseaux EURAXESS nationaux.

Lors de la visioconférence du 9 novembre 2022, le groupe revenait sur la finalisation de l'enquête carrière et sur l'invitation des établissements à réaliser leur état des lieux REFLEX, à laquelle il accordait la priorité :

- Les résultats préliminaires de l'enquête nous serviront à introduire la présentation de REFLEX ;
- Une opportunité pour le groupe *carrière* est que la plupart des Universités abritant un Centre EURAXESS ont entrepris d'intégrer les critères de la stratégie européenne de ressources humaines pour les chercheurs (HRS4R), qui comprennent désormais l'accompagnement de la carrière ;
- La démarche REFLEX est à présenter à nos collègues, dans le cadre d'un webinaire ou des JNE, la gouvernance des établissements étant à mobiliser directement concernant les Centres abrités par une Université.

L'accompagnement spécifique de la carrière des conjoints, la formation des Centres EURAXESS français et l'opportunité de l'outil MyDocPro de l'ABG furent ensuite discuté :

- De l'avis général il exige des moyens non négligeables, que ce soit dans le cadre d'un partenariat avec Pôle Emploi (à Orsay) ou avec une métropole (comme à Lyon), qui plus est pour une demande trop limitée. Enfin, l'aptitude des services concernés à communiquer en anglais est à vérifier ;
- Pour établir *une marque française du développement de carrière*, le groupe *carrière* doit réfléchir à la mise en commun des ressources, événements et formations, pour un accompagnement carrière des publics doctorants et post-doctorants accessible à tout le réseau EURAXESS français, y compris l'ABG, avec l'installation d'une plateforme suivant une identification *VIPS* (*values, interests, personality, skills*), pour faciliter la tâche des organismes appelés à réaliser leur état des lieux REFLEX ;

² REFLEX : *Responsive and Flexible Career Development Framework for Researchers*

- Le portail EURAXESS européen pointe vers la plateforme américaine *MyIDP* (*my Individual Development Plan*) pourtant inadaptée à l'environnement européen. Or, le dispositif MyDocPro de l'ABG est son équivalent français pour l'accompagnement des chercheurs internationaux hors secteur académique : c'est donc le celui sur lequel le réseau EURAXESS français et la FnAK doivent s'appuyer.

Enfin la visioconférence 29 novembre 2022, à laquelle prenaient part les 3 Centres EURAXESS du réseau français non abrités par des Universités, s'attacha à définir comment interagir avec la gouvernance des universités de leur périmètre, à Paris intra-muros, à Saclay et à Nantes :

- Deux démarches sont à mener conjointement pour que l'accompagnement de la carrière des chercheurs internationaux en France soit à la hauteur des attentes de chacun : en *bottom-up*, pour permettre aux Centres EURAXESS de se familiariser avec les services liés à cet accompagnement (prochain webinaire), et en *top-down* pour que les établissements abritant les Centres EURAXESS français intègrent l'accompagnement de la carrière dans leur fonctionnement. A cet effet, une lettre d'introduction présentant l'état des lieux REFLEX à mener par les Universités est à adresser aux Présidents et Directeurs généraux des services concernés par le président d'EURAXESS.

D. Mise à disposition d'offres négociées

Ces dernières années, le réseau EURAXESS français s'est si bien enraciné au niveau territorial qu'il a pris le relais de quasiment toutes les offres et services négociés par la FnAK dans les années 90. L'un des derniers exemples en date, avec les résidences de type appart'hôtel, en est la meilleure illustration. La plupart des Centres EURAXESS ont négocié des offres de proximité avec les résidences de leur périmètre géographique, parfois limitées uniquement à celui-ci. Pour faciliter la tâche des Centres EURAXESS, la FnAK les a encouragés à utiliser l'outil de mise en relation avec les résidences du logiciel ALFRED®.

Le développement de ces offres de proximités par les Centres EURAXESS s'opère ainsi à l'avantage des chercheurs internationaux et de leur enregistrement dans la base de données ALFRED®.

1. Assurances – Couverture au 1^{er} Euro, habitation, etc.

L'offre de couverture santé au 1er Euro proposée par la FnAK aux chercheurs non-salariés accompagnés par le réseau EURAXESS français depuis 1997 reste plus que jamais d'actualité. D'abord parce que les chercheurs rémunérés sur « libéralités » sont encore assez nombreux à venir en France (plus de 10 % de ceux ayant le grade de docteur ; de l'ordre de 30 % des doctorants), ensuite parce que rares sont les groupes d'assurance qui proposent ces offres : c'est avec la compagnie française AXA que la FnAK a négocié un partenariat.

acc&ss
Fnak

EN MOBILITÉ
EXPERTISE
acc&ss FNAK



pour bénéficier de ces offres, nous vous recommandons de vous inscrire gratuitement dès que possible, avant même d'arriver en France : mieux vaut prévenir que guérir ! Pour toute question liée à votre séjour (logement, assistance administrative, ouverture d'un compte bancaire, couverture santé, cours de français, programme culturel, etc.) merci de contacter votre centre de services EURAXESS. en pratique, c'est votre centre qui valide votre inscription, confirmée alors par courrier électronique : merci de vous adresser à votre centre pour toute question relative à votre accueil et à acc&ss fnak concernant votre inscription.

OFFRES NÉGOCIÉES

- Assurance
- banque
- logement
- Français Langue Étrangère

III. Rôle de la FnAK dans l'accompagnement des chercheurs internationaux

Le réseau EURAXESS français est actuellement coordonné par France Universités, qui assure la présidence de l'association EURAXESS France ; la CiuP en assure la vice-présidence. Le réseau français appartient lui-même au réseau européen EURAXESS, initiative de la Commission européenne rassemblant 600 centres de services dans 43 pays (la Tunisie a rejoint EURAXESS cette année), contribuant ainsi à l'attractivité académique nationale et européenne.

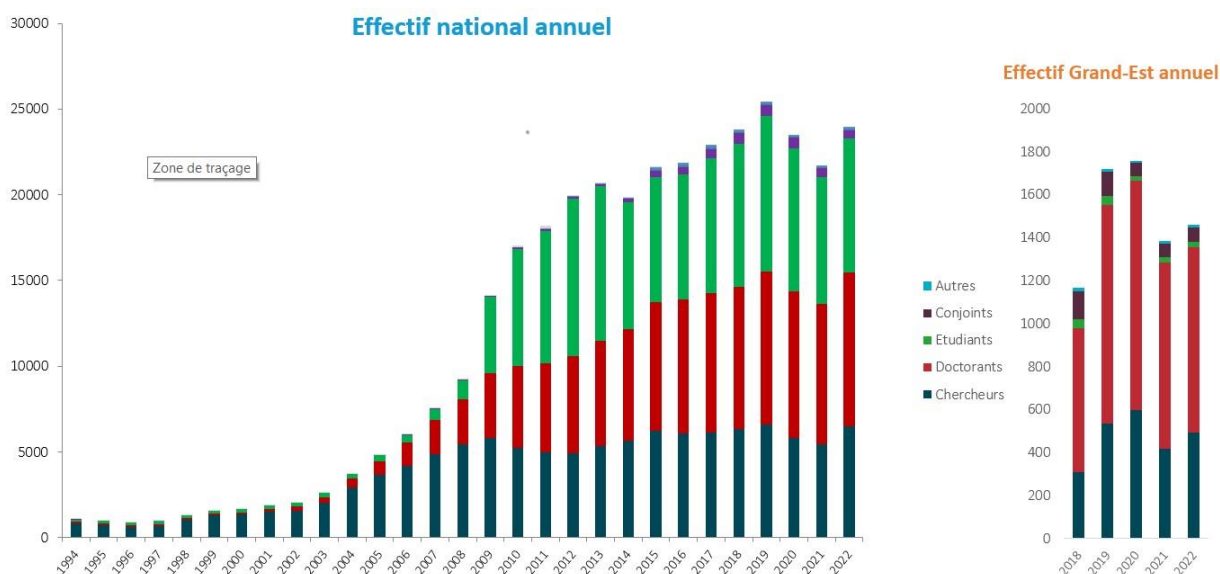
Pour faciliter la mobilité des chercheurs internationaux vers la France et rester en contact avec eux après leur départ, la FnAK a créé la base de données ALFRED® (ALumni and Foreign REsearchers Directory) en 1994, pour les accompagner dès la préparation de leur séjour et pour garder le contact avec eux ensuite. La base ALFRED® est un véritable *Software as a Service* (SaaS) pour l'accompagnement de la mobilité académique au service des établissements français de l'ESR, partagé avec le réseau EURAXESS français depuis 2002.

Aujourd'hui utilisé par une centaine d'utilisateurs du réseau EURAXESS français, l'architecture du logiciel ALFRED® suit les besoins de l'accompagnement quotidien des chercheurs, par exemple pour leur logement (mise en relation avec des propriétaires, avec des résidences, etc.) leurs formalités de séjour (visa, titres de séjour, autorisation de travail, etc.) leur intégration culturelle, (cours de Français langue étrangère, activités culturelles, découverte de la ville, de la région, etc.) et l'accompagnement de leur carrière depuis 2021.

Le logiciel ALFRED® sert aussi bien les chercheurs en mobilité académique que leurs hôtes dans les équipes de recherche, universités, organismes, écoles, etc. : les premiers s'inscrivent dans la base de données pour bénéficier de l'assistance des seconds, tous bénéficiant de l'offre de services sur mesure déployée par la FnAK et les Centre EURAXESS dans son périmètre géographique. Chacun peut à tout moment extraire les données correspondantes, pour leurs relations avec les chercheurs et pour fournir les indicateurs utiles aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche. La FnAK qui administre le logiciel ALFRED® peut de la même façon en extraire les données nationales, pour alimenter son observatoire de la mobilité scientifique vers la France (voir ci-dessous).

Le logiciel ALFRED® fournit enfin d'autres outils utiles à l'accompagnement de la mobilité académique par le réseau EURAXESS français, comme un forum de discussion, l'espace personnel MyAlfred pour un accompagnement à 360° - avant, pendant et après le séjour -, selon une stratégie chercheur alumni déjà déployée chez certains pays concurrents pour leur rayonnement culturel et économique (USA, Royaume-Uni, Allemagne, etc.).

A. Données EURAXESS français sur les chercheurs



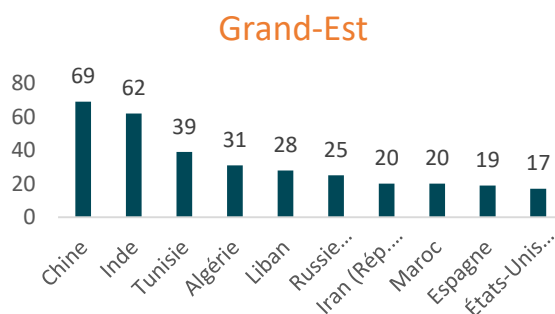
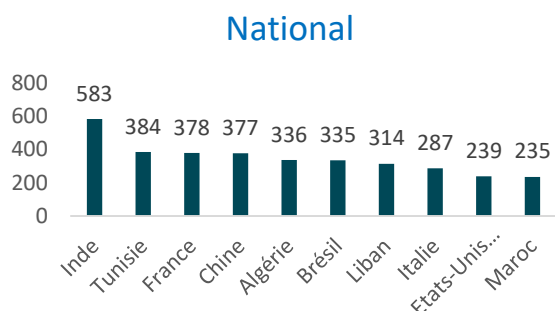
Les données issues de l'enregistrement des chercheurs invités en France par le réseau EURAXESS français dans le logiciel ALFRED® apportent un éclairage complémentaire sur les chercheurs de l'UE et ceux des pays tiers séjournant moins de trois mois. Toutefois ces données correspondent à leur inscription volontaire et ne sont pas exhaustives.

La reprise de l'immigration professionnelle observée dans l'UE se confirme avec nos données, la France retrouvant son niveau de 2020 (15478 chercheurs ; +11,8%). Ce n'est pas encore le cas pour la Région Grand-Est, dont la progression est deux fois moindre (1354 ; +5,2%), peut-être en raison de l'impact accru de la crise sanitaire sur la mobilité internationale dans cette région frontalière.

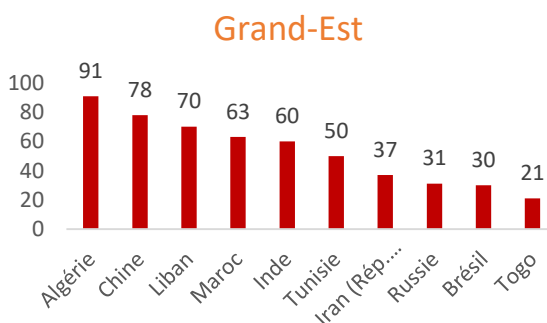
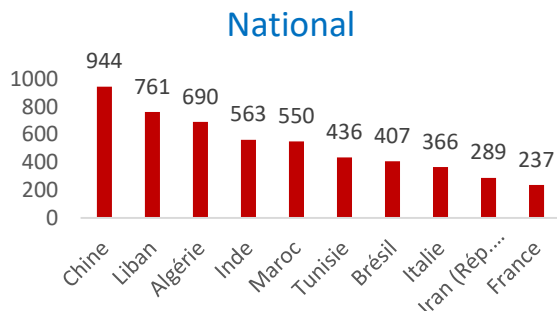
1. Pays d'origine – Top 10

Avec 15478 chercheurs de 156 nationalités accompagnés en 2022, dont 58,1% de doctorants et 41,9% ayant le grade de docteur, mais un ratio de 36,5% et 63,5% pour la région Grand-Est, les données confirment que la mobilité académique reprend et que les effets de la pandémie se dissipent.

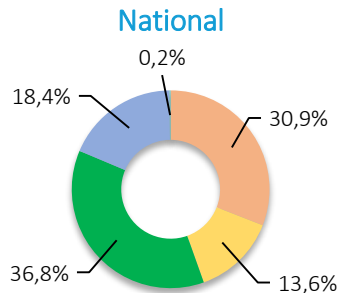
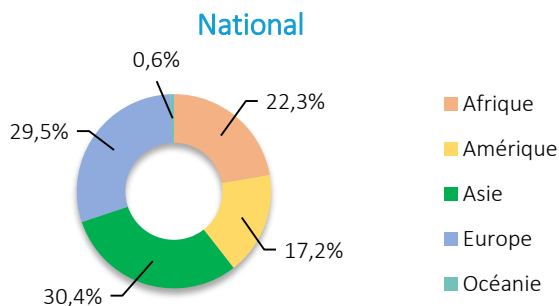
Chercheurs ayant déjà le grade de docteur

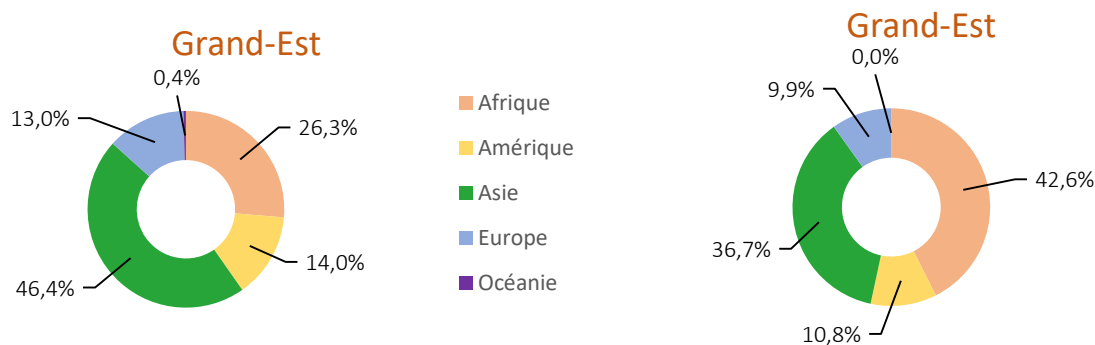


Doctorants



2. Continents d'origine





La répartition par continent reste dans la continuité des années précédentes, avec l'Asie d'abord, suivie de l'Afrique, de l'Europe et des Amériques. Enfin l'Océanie représente une part marginale de la mobilité des chercheurs vers la France.

Par rapport au pays, l'effectif du Grand-Est comprend une part plus élevée de chercheurs venant d'Asie et d'Afrique.

L'analyse par secteurs continentaux révèle à nouveau la prédominance de l'Asie (34,1 %) avec les trois secteurs ouest (avec le Liban en 1^{ère} position), autre (la Chine) et sud (l'Inde), de l'Afrique du Nord (17,9 %), des états membres de l'UE (17,2 %) et de l'Amérique du Sud (9,3 %).

National

Secteur continental	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part	Evolution 2021-2022
Afrique (australe)	39	86	125	0,8%	0,0%
Afrique (centre)	109	247	356	2,3%	0,1%
Afrique (est)	30	71	101	0,7%	0,0%
Afrique (nord)	1019	1754	2773	17,9%	0,0%
Afrique (ouest)	249	623	872	5,6%	-0,1%
Afrique	1446	2781	4227	27,3%	0,0%
Amérique (centre)	11	27	38	0,2%	0,0%
Amérique (nord, ALENA)	467	317	784	5,1%	0,2%
Amérique (sud)	616	823	1439	9,3%	0,3%
Amérique (autre)	22	57	79	0,5%	0,1%
Amérique	1116	1224	2340	15,1%	0,6%
Asie (ASEAN)	169	320	489	3,2%	-0,3%
Asie (centre)	16	48	64	0,4%	0,0%
Asie (ouest)	567	1186	1753	11,3%	-0,3%
Asie (sud)	673	708	1381	8,9%	0,1%
Asie (autre)	547	1044	1591	10,3%	-0,6%
Asie	1972	3306	5278	34,1%	-1,1%
Europe (AELE)	27	10	37	0,2%	0,0%
Europe (conseil)	299	316	615	4,0%	0,5%
Europe (UE)	1459	1209	2668	17,2%	-0,1%
Europe (autre)	131	123	254	1,6%	0,1%
Europe	1916	1658	3574	23,1%	0,4%
Océanie	40	19	59	0,4%	0,0%
	6490	8988	15478	100,0%	0,0%

Comme en 2021, la situation est différente dans le Grand-Est, avec l'Asie qui devance légèrement l'Afrique (respectivement 40,3 % et 36,6 %). Les rangs des Amériques et de l'Europe sont inversés, avec respectivement 12,0 % et 11,0 %.

L'analyse par secteurs continentaux révèle les parts prédominantes de l'Afrique du Nord : 22,5 % et des mêmes secteurs de l'Asie que pour le pays.

Grand-Est

Secteur continental	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part	Evolution 2021-2022
Afrique (australe)	4	7	11	0,8%	0,0%
Afrique (centre)	9	55	64	4,7%	0,2%
Afrique (est)	0	6	6	0,4%	0,1%
Afrique (nord)	95	209	304	22,5%	-1,6%
Afrique (ouest)	22	89	111	8,2%	-0,1%
Afrique	130	366	496	36,6%	-1,6%
Amérique (centre)	0	2	2	0,1%	0,0%
Amérique (nord, ALENA)	28	27	55	4,1%	-0,4%
Amérique (sud)	37	62	99	7,3%	-0,2%
Amérique (autre)	4	2	6	0,4%	0,1%
Amérique	69	93	162	12,0%	-0,5%
Asie (ASEAN)	15	25	40	3,0%	-0,1%
Asie (centre)	2	11	13	1,0%	0,3%
Asie (ouest)	55	121	176	13,0%	-0,8%
Asie (sud)	72	75	147	10,9%	0,7%
Asie (autre)	85	84	169	12,5%	0,8%
Asie	229	316	545	40,3%	1,0%
Europe (AELE)	1	0	1	0,1%	0,0%
Europe (conseil)	36	55	91	6,7%	0,8%
Europe (UE)	18	18	36	2,7%	0,0%
Europe (autre)	9	12	21	1,6%	0,3%
Europe	64	85	149	11,0%	1,1%
Océanie	2	0	2	0,1%	0,0%
	494	860	1354	100,0%	0,0%

3. Domaines scientifiques

La classification par domaines scientifiques et technologiques est celle du Manuel de Frascati, référence méthodologique internationale pour les études statistiques des activités de R&D, utilisée par les pays de l'OCDE et de l'UE. Bien adaptée à ce secteur, elle suit l'évolution de la science et de la technologie ainsi que les différents points de vue et besoins des utilisateurs.

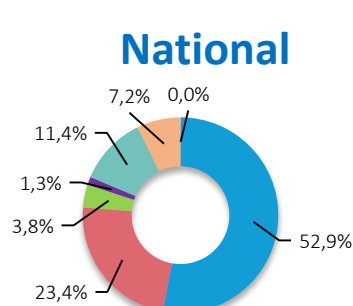
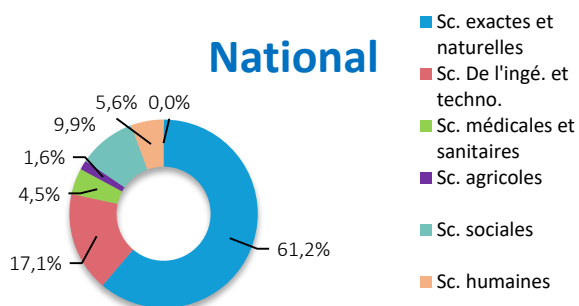
La hiérarchie des dernières années n'a pas été impactée par la pandémie. Les sciences exactes et naturelles représentent plus de la moitié de la mobilité entrante en 2021 (56,4 %), atteignant 61,2 % pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur. La situation s'inverse presque pour les sciences de l'ingénieur et technologique (20,8 %), les écoles d'ingénieurs attirant plus de doctorants étrangers (23,4 %) que de docteurs (17,1 %).

Aux 3èmes et 4èmes rangs se trouvent les sciences sociales et les sciences humaines, avec respectivement 10,8 % et 6,6 %, là encore avec un léger avantage aux doctorants. La même tendance est enfin observée pour les sciences médicales et sanitaires au 5ème rang (4,1 %) et pour les sciences agricoles au 6ème rang (1,4 %).

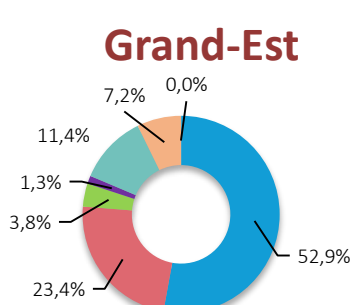
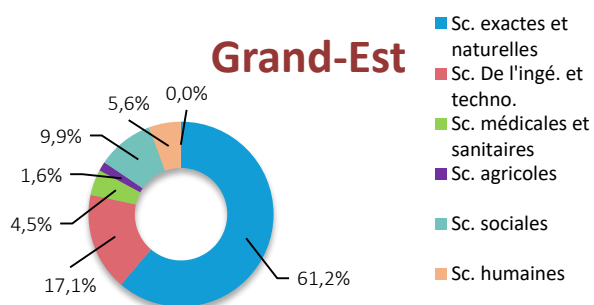
Dans le détail des sous-domaines scientifiques et technologiques, l'informatique et les sciences de l'information (12,6 % ; avec presque 5 doctorants pour 3 docteurs) devancent les sciences physiques (12,2 %) et les sciences biologiques (11,5 %). Pour les sciences de l'ingénieur et technologiques, le génie électrique, électronique, ingénierie informationnelle et génie mécanique reste en tête (5,8 %) et pour les sciences sociales au 3ème rang, économie et administration des entreprises, avec le droit, restent devant (respectivement 4,0 % et 1,9 %), comme les langues et littérature pour les sciences humaines (2,7 %).

Chercheurs ayant déjà le grade de docteur

Doctorants



	Domaine scientifique	Chercheurs	Doctorants	2022		Evolution 2021-2022
				Effectif	Part	
1	Sc. exactes et naturelles	3973	4752	8725	56,4%	0,1%
2	Sc. De l'ingé. et techno.	1113	2102	3215	20,8%	-0,7%
3	Sc. médicales et sanitaires	291	342	633	4,1%	0,0%
4	Sc. agricoles	105	117	222	1,4%	0,0%
5	Sc. sociales	644	1023	1667	10,8%	0,3%
6	Sc. humaines	363	651	1014	6,6%	0,5%
	Non communiqué	1	1	2	0,0%	-0,1%
	Total	6490	8988	15478	100,0%	0,0%



	Domaine scientifique	Chercheurs	Doctorants	2022		Evolution 2021-2022
				Effectif	Part	
1	Sc. exactes et naturelles	290	419	709	52,4%	-0,3%
2	Sc. De l'ingé. et techno.	94	232	326	24,1%	-1,3%
3	Sc. médicales et sanitaires	24	37	61	4,5%	0,4%
4	Sc. agricoles	3	13	16	1,2%	-0,1%
5	Sc. sociales	51	89	140	10,3%	0,4%
6	Sc. humaines	32	70	102	7,5%	0,9%
	Non communiqué	0	0	0	0,0%	0,0%
	Total	494	860	1354	1	0,0%

National

Domaine scientifique	Chercheur	Doctorant	2022		Evolution 2021-2022
			Effectif	Part	
Mathématiques	433	495	928	6,0%	-0,1%
Informatique et science de l'information	791	1159	1950	12,6%	-0,5%
Sciences physiques	921	972	1893	12,2%	-0,2%
Sciences chimiques	573	831	1404	9,1%	0,2%
Sciences de la Terre et sciences connexes de l'environnement	279	329	608	3,9%	0,1%
Sciences biologiques	897	880	1777	11,5%	0,5%
Autres sciences naturelles	79	86	165	1,1%	0,1%
Sc. exactes et naturelles	3973	4752	8725	56,4%	0,1%
Génie civil	79	278	357	2,3%	-0,3%
Génie électrique, électronique, ingénierie informationnelle	349	552	901	5,8%	-0,3%
Génie mécanique	194	416	610	3,9%	-0,4%
Génie chimique	66	118	184	1,2%	0,0%
Génie des matériaux	127	236	363	2,3%	-0,1%
Ingénierie médicale	28	49	77	0,5%	0,0%
Génie de l'environnement	34	67	101	0,7%	0,1%
Biotechnologie environnementale	12	16	28	0,2%	0,0%
Biotechnologie industrielle	19	22	41	0,3%	0,0%
Nanotechnologies	62	116	178	1,2%	0,2%
Autres domaines techniques et technologiques	143	232	375	2,4%	0,0%
Sc. De l'ingé. et techno.	1113	2102	3215	20,8%	-0,7%
Médecine fondamentale	52	55	107	0,7%	0,0%
Médecine clinique	52	53	105	0,7%	0,1%
Sciences sanitaires	61	88	149	1,0%	-0,1%
Biotechnologie médicale	57	58	115	0,7%	0,1%
Autres sciences médicales	69	88	157	1,0%	-0,1%
Sc. médicales et sanitaires	291	342	633	4,1%	0,0%
Agriculture, sylviculture et pêche	44	45	89	0,6%	-0,1%
Zootéchnie et science laitière	14	10	24	0,2%	0,0%
Sciences vétérinaires	6	6	12	0,1%	0,0%
Biotechnologie agricole	18	19	37	0,2%	0,0%
Autres sciences agricoles	23	37	60	0,4%	0,0%
Sc. agricoles	105	117	222	1,4%	0,0%
Psychologie	53	69	122	0,8%	0,1%
Économie et administration des entreprises	281	342	623	4,0%	-0,1%
Sciences de l'éducation	36	54	90	0,6%	0,1%
Sociologie	51	74	125	0,8%	0,0%
Droit	70	219	289	1,9%	-0,1%
Sciences politiques	32	43	75	0,5%	0,0%
Géographie sociale et économique	31	67	98	0,6%	0,0%
Médias et communication	16	40	56	0,4%	0,1%
Autres sciences sociales	74	115	189	1,2%	0,1%
Sc. sociales	644	1023	1667	10,8%	0,3%
Histoire et archéologie	82	111	193	1,2%	0,2%
Langues et littérature	147	271	418	2,7%	0,2%
Philosophie, morale et religion	38	80	118	0,8%	0,1%
Arts (arts, histoire de l'art, arts de la scène, musique)	43	76	119	0,8%	0,0%
Autres sciences humaines	53	113	166	1,1%	-0,1%
Sc. humaines	363	651	1014	6,6%	0,5%
Non communiqué	1	1	2	0,0%	-0,1%
Total	6490	8988	15478	100,0%	0,0%

En ce qui concerne la Région Grand-Est, la classification par domaines scientifiques et technologiques et le détail des sous-domaines sont presque identiques à l'analyse nationale qui précède. Comme en 2021, la part des sciences exactes et naturelles est inférieure de (3,3 points, 52,4 %) et celle des sciences de l'ingénieur et technologiques supérieure de 3,9 points (24,1 %).

Comme l'an passé dans ces deux domaines, la contribution des sous-domaines correspondant à la chimie (sciences chimiques et génie chimique) est un peu supérieure à celle du niveau national.

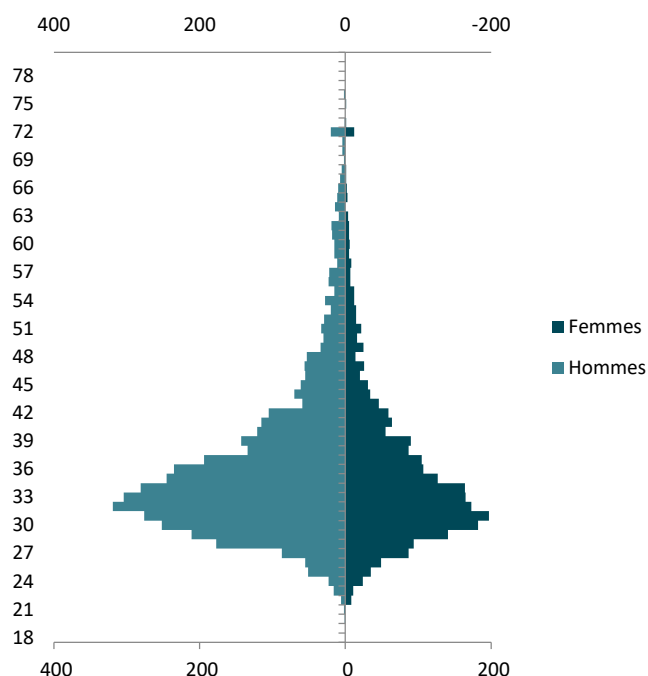
Grand-Est

	Domaine scientifique	Chercheur	Doctorant	2022		Evolution 2021-2022
				Effectif	Part	
1.1	Mathématiques	21	26	47	3,5%	-0,1%
1.2	Informatique et science de l'information	42	102	144	10,6%	-0,1%
1.3	Sciences physiques	47	80	127	9,4%	-1,1%
1.4	Sciences chimiques	76	98	174	12,9%	1,0%
1.5	Sciences de la Terre et sciences connexes de l'environnement	29	34	63	4,7%	-0,9%
1.6	Sciences biologiques	72	76	148	10,9%	0,9%
1.7	Autres sciences naturelles	3	3	6	0,4%	0,0%
1	Sc. exactes et naturelles	290	419	709	52,4%	-0,3%
2.1	Génie civil	7	16	23	1,7%	0,1%
2.2	Génie électrique, électronique, ingénierie informationnelle	17	48	65	4,8%	-0,3%
2.3	Génie mécanique	23	59	82	6,1%	0,1%
2.4	Génie chimique	8	23	31	2,3%	-0,9%
2.5	Génie des matériaux	13	32	45	3,3%	-0,7%
2.6	Ingénierie médicale	3	5	8	0,6%	0,1%
2.7	Génie de l'environnement	0	5	5	0,4%	0,1%
2.8	Biotechnologie environnementale	2	1	3	0,2%	0,0%
2.9	Biotechnologie industrielle	3	8	11	0,8%	-0,2%
2.10	Nanotechnologies	7	7	14	1,0%	0,3%
2.11	Autres domaines techniques et technologiques	11	28	39	2,9%	0,0%
2	Sc. De l'ingé. et techno.	94	232	326	24,1%	-1,3%
3.1	Médecine fondamentale	4	6	10	0,7%	-0,3%
3.2	Médecine clinique	5	11	16	1,2%	-0,5%
3.3	Sciences sanitaires	3	5	8	0,6%	0,1%
3.4	Biotechnologie médicale	10	12	22	1,6%	1,2%
3.5	Autres sciences médicales	2	3	5	0,4%	-0,1%
3	Sc. médicales et sanitaires	24	37	61	4,5%	0,4%
4.1	Agriculture, sylviculture et pêche	3	7	10	0,7%	-0,1%
4.2	Zootéchnie et science laitière	0	0	0	0,0%	0,0%
4.3	Sciences vétérinaires	0	0	0	0,0%	0,0%
4.4	Biotechnologie agricole	0	3	3	0,2%	0,1%
4.5	Autres sciences agricoles	0	3	3	0,2%	0,0%
4	Sc. agricoles	3	13	16	1,2%	-0,1%
5.1	Psychologie	2	10	12	0,9%	0,0%
5.2	Économie et administration des entreprises	22	20	42	3,1%	0,6%
5.3	Sciences de l'éducation	6	4	10	0,7%	0,0%
5.4	Sociologie	2	9	11	0,8%	0,1%
5.5	Droit	9	35	44	3,2%	-0,4%
5.6	Sciences politiques	2	0	2	0,1%	0,0%
5.7	Géographie sociale et économique	2	4	6	0,4%	0,1%
5.8	Médias et communication	4	3	7	0,5%	0,1%
5.9	Autres sciences sociales	2	4	6	0,4%	-0,2%
5	Sc. sociales	51	89	140	10,3%	0,4%
6.1	Histoire et archéologie	1	10	11	0,8%	0,0%
6.2	Langues et littérature	24	34	58	4,3%	0,6%
6.3	Philosophie, morale et religion	2	9	11	0,8%	0,3%
6.4	Arts (arts, histoire de l'art, arts de la scène, musique)	3	3	6	0,4%	0,1%
6.5	Autres sciences humaines	2	14	16	1,2%	-0,1%
6	Sc. humaines	32	70	102	7,5%	0,9%
	Non communiqué	0	0	0	0,0%	0,0%
Total		494	860	1354	100,0%	0,0%

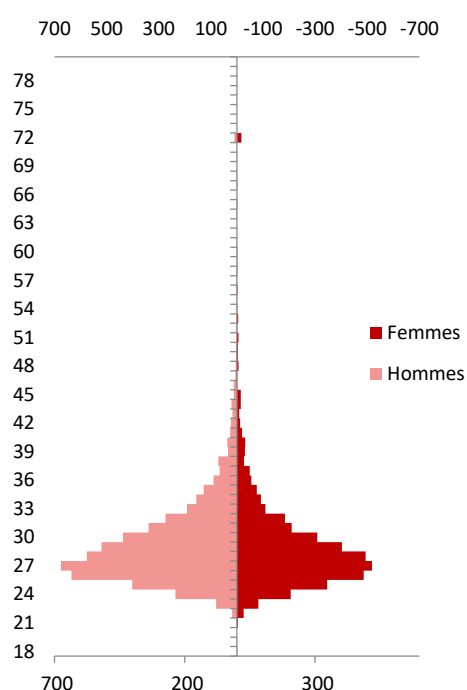
4. Tranches d'âge

Les profils de pyramides des âges par catégorie de public en mobilité sont en poire écrasée (beaucoup de jeunes, peu d'anciens), avec une prédominance des tranches d'âge 27-34 ans pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur et 24-29 ans pour les doctorants.

Chercheurs ayant déjà le grade de docteur

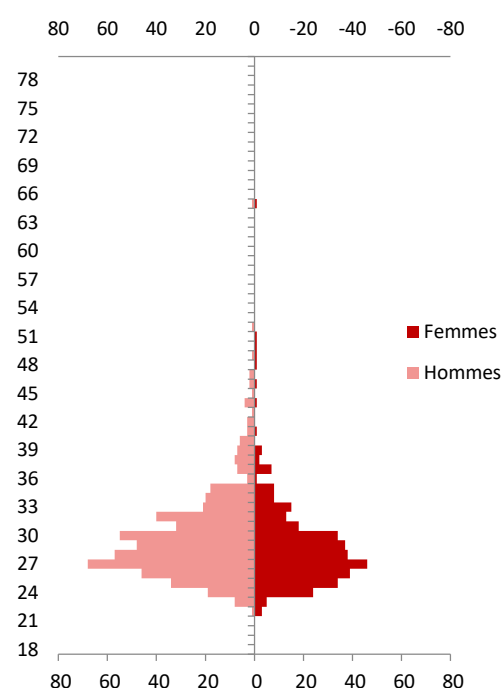
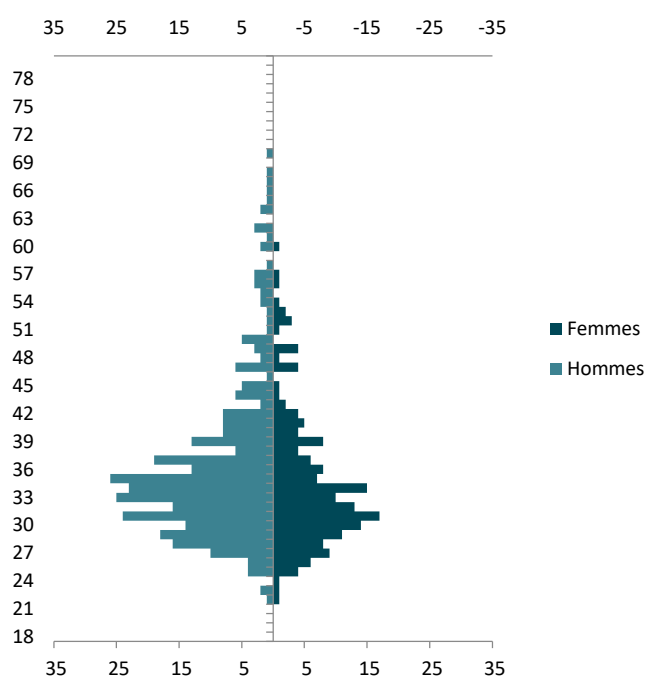


Doctorants



Grand-Est

Ces pyramides des âges sont comparables pour la région Grand-Est, quoique avec des parts légèrement supérieures pour les mêmes tranches d'âge.

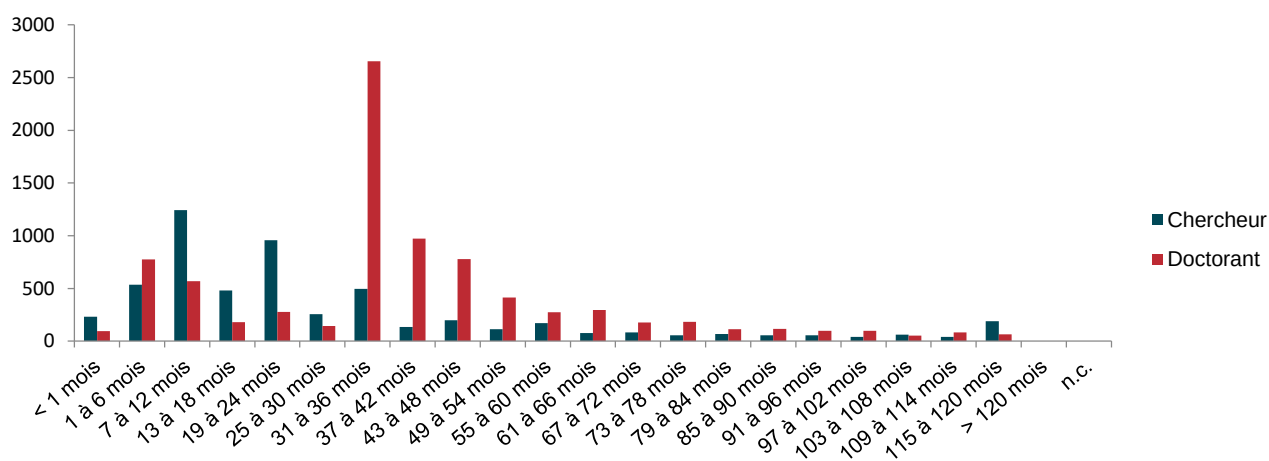


5. Durée de séjour

National

Durée de séjour	Niveaux universitaires	2022		Evolution 2021-2022
		Effectif	Part (%)	
0 < 1 mois	Chercheur	230	326	2,1%
1 à 6 mois	Chercheur	534	1308	8,5%
7 à 12 mois	Chercheur	1244	1813	11,7%
13 à 18 mois	Chercheur	481	662	4,3%
19 à 24 mois	Chercheur	958	1235	8,0%
25 à 30 mois	Chercheur	256	399	2,6%
31 à 36 mois	Chercheur	496	3152	20,4%
37 à 42 mois	Chercheur	134	1105	7,1%
43 à 48 mois	Chercheur	198	976	6,3%
49 à 54 mois	Chercheur	112	526	3,4%
55 à 60 mois	Chercheur	172	445	2,9%
61 à 66 mois	Chercheur	76	371	2,4%
67 à 72 mois	Chercheur	83	261	1,7%
73 à 78 mois	Chercheur	56	239	1,5%
79 à 84 mois	Chercheur	66	180	1,2%
85 à 90 mois	Chercheur	54	169	1,1%
91 à 96 mois	Chercheur	56	153	1,0%
97 à 102 mois	Chercheur	41	139	0,9%
103 à 108 mois	Chercheur	62	113	0,7%
109 à 114 mois	Chercheur	41	125	0,8%
115 à 120 mois	Chercheur	189	254	1,6%
> 120 mois	Chercheur	951	1527	9,9%
n.c.	Chercheur	0	0	0,0%
	Doctorant	96	2656	20,4%
	Doctorant	774	1105	7,1%
	Doctorant	569	976	6,3%
	Doctorant	181	526	3,4%
	Doctorant	277	445	2,9%
	Doctorant	143	371	2,4%
	Doctorant	971	261	1,7%
	Doctorant	778	239	1,5%
	Doctorant	414	180	1,2%
	Doctorant	273	169	1,1%
	Doctorant	295	153	1,0%
	Doctorant	178	139	0,9%
	Doctorant	183	113	0,7%
	Doctorant	114	125	0,8%
	Doctorant	65	254	1,6%
	Doctorant	576	1527	9,9%
	Doctorant	0	0	0,0%
		6490	8988	15478
			100,0%	0,0%

En ce qui concerne les proportions par durée de séjour, de l'ordre de la moitié des effectifs séjournent entre 1 mois et 2,5 ans pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur (53,5 %) et de 2,5 à 4 ans pour les doctorants (49,0 %).

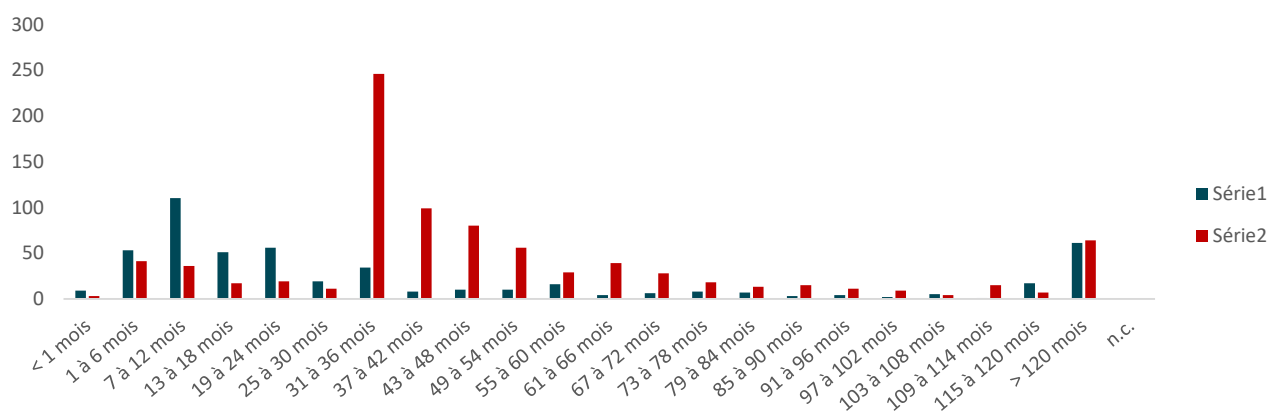


Grand-Est

Durée de séjour	Niveaux universitaires Chercheur	Doctorant	2022		Evolution 2021-2022
			Effectif	Part (%)	
0 < 1 mois		9	3	12	0,9%
1 à 6 mois		53	41	94	6,9%
7 à 12 mois		110	36	146	10,8%
13 à 18 mois		51	17	68	5,0%
19 à 24 mois		56	19	75	5,5%
25 à 30 mois		19	11	30	2,2%
31 à 36 mois		34	246	280	20,7%
37 à 42 mois		8	99	107	7,9%
43 à 48 mois		10	80	90	6,6%
49 à 54 mois		10	56	66	4,9%
55 à 60 mois		16	29	45	3,3%
61 à 66 mois		4	39	43	3,2%
67 à 72 mois		6	28	34	2,5%
73 à 78 mois		8	18	26	1,9%
79 à 84 mois		7	13	20	1,5%
85 à 90 mois		3	15	18	1,3%
91 à 96 mois		4	11	15	1,1%
97 à 102 mois		2	9	11	0,8%
103 à 108 mois		5	4	9	0,7%
109 à 114 mois		1	15	16	1,2%
115 à 120 mois		17	7	24	1,8%
> 120 mois		61	64	125	9,2%
n.c.		0	0	0	0,0%
		494	860	1354	100,0%
					0,0%

Pour les mêmes proportions dans la région Grand-Est, celle des chercheurs ayant déjà le grade de docteur était de 58,5 %, et celle des doctorants de 49,4 %, des valeurs plus proches de l'effectif national que l'an passé qui confirment que les effets de la pandémie se dissipent.

Grand-Est



6. Ressources financières

Il n'y a pas de changement à signaler en 2022 : 83,8 % des chercheurs ayant déjà le grade de docteur accueillis en 2022 étaient salariés, en France, à l'étranger ou en Europe, cette part étant de 65,8 % pour les doctorants. La part de ceux rémunérés sur libéralités reste stable.

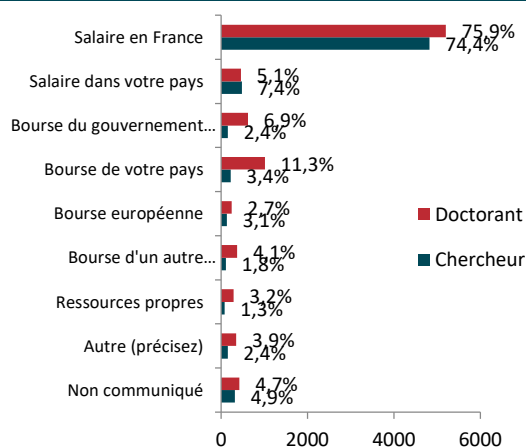
Concernant la région Grand-Est, les pourcentages de salariés sont respectivement de 77,1 % et 67,8 %, des valeurs très proches de la tendance nationale.

National

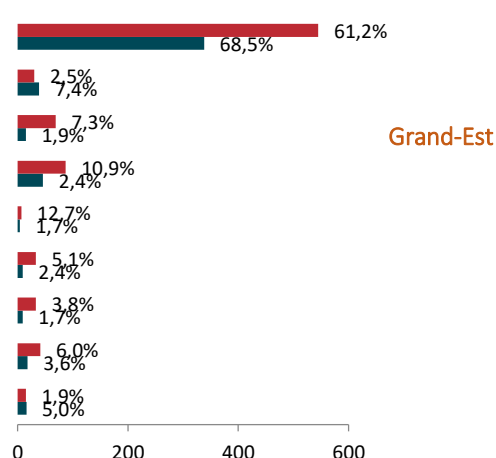
Type	Chercheur	Doctorant	2022	Part (%)	2021-2022
			Effectif		
Non communiqué	321	426	747	4,8%	-0,5%
Autre (précisez)	154	352	506	3,3%	0,0%
Ressources propres	82	290	372	2,4%	0,0%
Bourse d'un autre organisme (précisez)	114	373	487	3,1%	0,1%
Bourse européenne	135	246	381	2,5%	0,0%
Bourse de votre pays	221	1014	1235	8,0%	-0,1%
Bourse du gouvernement français	158	623	781	5,0%	0,2%
Salaire dans votre pays	479	459	938	6,1%	1,9%
Salaire en France	4826	5205	10031	64,8%	-1,6%
Total	6490	8988	15478	100,0%	

Grand-Est

Type	Chercheur	Doctorant	2022	Part (%)	2021-2022
			Effectif		
Non communiqué	16	15	31	2,3%	-3,0%
Autre (précisez)	18	41	59	4,4%	1,1%
Ressources propres	9	33	42	3,1%	0,7%
Bourse d'un autre organisme (précisez)	9	33	42	3,1%	0,0%
Bourse européenne	4	7	11	0,8%	-1,6%
Bourse de votre pays	46	87	133	9,8%	1,8%
Bourse du gouvernement français	15	69	84	6,2%	1,3%
Salaire dans votre pays	39	30	69	5,1%	0,9%
Salaire en France	338	545	883	65,2%	-1,2%
Total	494	860	1354	100,0%	



National



Grand-Est

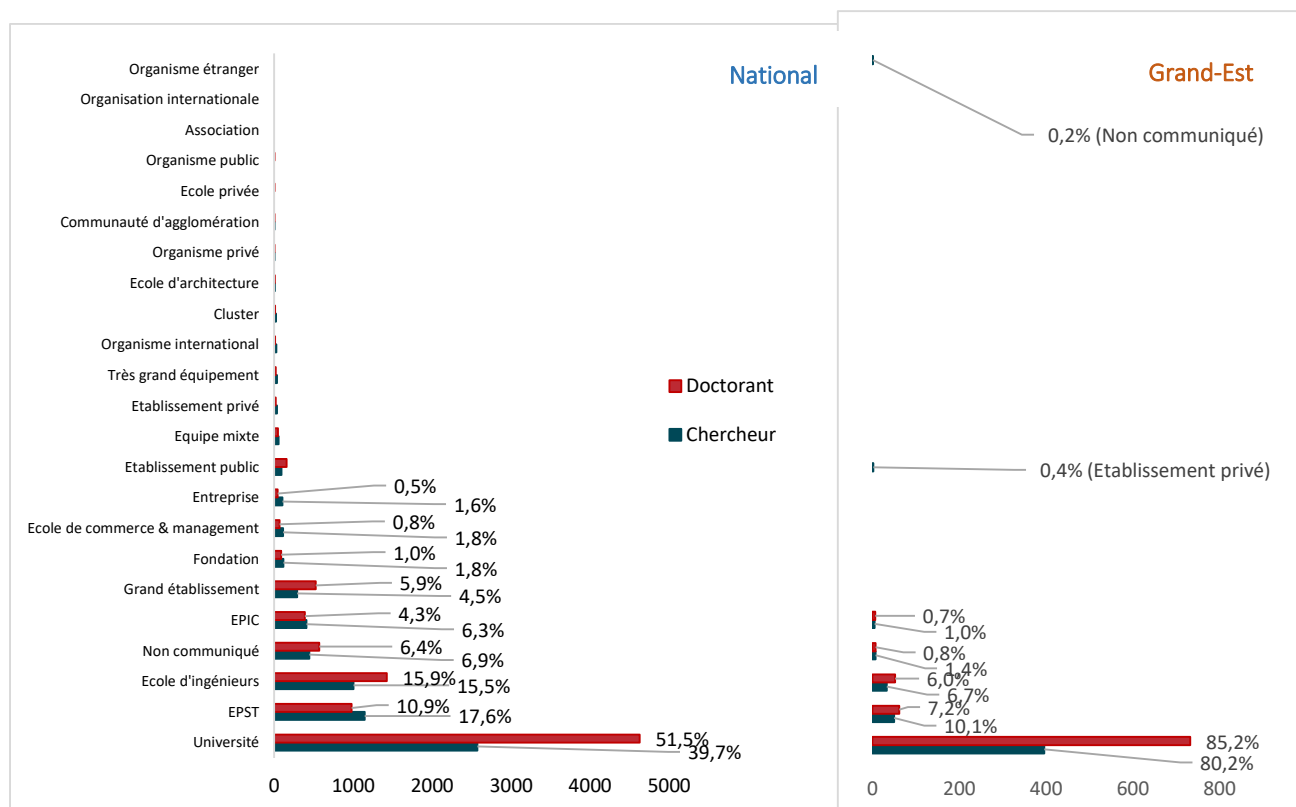
7. Etablissements d'accueil

Près de 40 % des chercheurs ayant déjà le grade de docteur et plus de la moitié des doctorants sont accueillis par une université : près de 60 % et 70 % si on y ajoute les organismes de recherche et les écoles d'ingénieurs.

En Région Grand-Est la part des universités est bien supérieure, avec respectivement 80,2 % et 85,2 %, et 90,3 % et 92,4 % en y ajoutant les EPST.

National

Type	Chercheur	Doctorant	Effectif
Université	2574	4627	7201
Ecole d'ingénieurs	1005	1427	2432
EPST	1145	978	2123
Grand établissement	290	526	816
EPIC	410	386	796
Etablissement public	92	157	249
Fondation	115	87	202
Ecole de commerce & management	114	68	182
Entreprise	105	43	148
Equipe mixte	57	47	104
Etablissement privé	37	19	56
Très grand équipement	36	18	54
Organisme international	29	11	40
Cluster	25	9	34
Ecole d'architecture	5	5	10
Organisme privé	3	3	6
Communauté d'agglomération	2	3	5
Ecole privée	0	2	2
Organisme public	0	1	1
Association	0	0	0
Organisation internationale	0	0	0
Organisme étranger	0	0	0
Non communiqué	446	571	1017
Total	6490	8988	15478



Grand-Est

Type	Chercheur	Doctorant	Effectif
Université	396	733	1129
EPST	50	62	112
Ecole d'ingénieurs	33	52	85
Etablissement public	7	7	14
Organisation internationale	5	6	11
Organisme étranger	0	0	0
Ecole privée	0	0	0
Organisme public	0	0	0
Communauté d'agglomération	0	0	0
Organisme privé	2	0	2
Ecole d'architecture	0	0	0
Association	0	0	0
Cluster	0	0	0
Etablissement privé	0	0	0
Très grand équipement	0	0	0
Organisme international	0	0	0
Equipe mixte	0	0	0
Entreprise	0	0	0
Ecole de commerce & management	0	0	0
Fondation	0	0	0
EPIC	0	0	0
Grand établissement	0	0	0
Non communiqué	1	0	1
Total	494	860	1354

8. Régions d'accueil

En ce qui concerne les régions d'accueil, il convient de rappeler que ces données correspondent à l'inscription volontaire des chercheurs dans le système ALFRED® et qu'elles sont à ce titre un reflet de l'attractivité académique des territoires français. Les ordres de grandeur sont toutefois respectés, avec notamment l'Ile-de-France très nettement en tête devant les autres régions (36,6 %), suivie de la région Auvergne Rhône-Alpes avec un effectif presque trois fois inférieur (12,5 %).

Au 4^{ème} rang en 2021, la région Grand-Est remonte au 3^{ème} en 2022 avec 8,7 % de l'effectif national.

Classement National

Rang 2022	Rang 2021	Progression	Nouvelles régions	Part	2021-2022
1	1	—	Ile-de-France	36,6%	0,1%
2	2	—	Auvergne-Rhône-Alpes	12,5%	-1,0%
3	4	▲	Grand-Est	8,7%	-1,2%
4	3	▼	Bretagne	8,2%	-1,2%
5	5	—	Nouvelle-Aquitaine	8,1%	0,0%
6	6	—	Pays-de-la-Loire	7,3%	0,8%
7	7	—	Occitanie	6,5%	0,2%
8	8	—	PACA	4,9%	3,1%
9	10	▲	Hauts-de-France	2,4%	-0,9%
10	9	▼	Bourgogne-Franche-Comté	2,1%	0,1%
11	12	▲	Normandie	1,4%	-0,2%
12	11	▼	Centre-Val-de-Loire	1,2%	0,2%
13	13	—	Corse	0,0%	0,0%
Total				100,0%	0,0%

Une analyse plus détaillée révèle une part prépondérante des périmètres Paris-Sud et Paris-Centre pour l'Ile-de-France (respectivement 21,2 % et 8,5 %), en progression par rapport à 2021 (19,3% et 7,6%), et des métropoles lyonnaise et grenobloise (8,1 % et 4,1 %).

En Région Grand-Est, les centres EURAXESS des universités de Lorraine et de Strasbourg ont accompagné respectivement 4,6 % et 3,3 % des chercheurs internationaux (respectivement 5,7 % et 2,8 % en 2021).

Classement National

Chercheur	Doctorant	Anciennes régions	Effectif	Nouvelles régions	Part	2021-2022 (%)
15	36	Auvergne	51			
781	1102	Rhône-Alpes	1883	Auvergne-Rhône-Alpes	1934	12,50%
104	147	Bourgogne	251			
21	47	Franche-Comté	68	Bourgogne-Franche-Comté	319	2,06%
486	783	Bretagne	1269	Bretagne	1269	8,20%
90	102	Centre	192	Centre-Val-de-Loire	192	1,24%
244	269	Alsace	513			
36	87	Champagne-Ardenne	123			
214	504	Lorraine	718	Grand-Est	1354	8,75%
116	231	Nord-Pas-de-Calais	347			
6	12	Picardie	18	Hauts-de-France	365	2,36%
2459	3212	Ile-de-France	5671	Ile-de-France	5671	36,64%
49	76	Basse-Normandie	125			
39	55	Haute-Normandie	94	Normandie	219	1,41%
485	606	Aquitaine	1091			
1	1	Limousin	2			
45	118	Poitou-Charentes	163	Nouvelle-Aquitaine	1256	8,11%
472	480	Languedoc-Roussillon	952			
32	26	Midi-Pyrénées	58	Occitanie	1010	6,53%
487	649	Pays-de-la-Loire	1136	Pays-de-la-Loire	1136	7,34%
307	445	Provence-Alpes-Côte d'Azur	752	PACA	752	4,86%
1	0	Corse	1	Corse	1	0,01%
6490	8988		15478		15478	100,00%

Classement Grand-Est (par codes postaux)

Département	Chercheur	Doctorant	Effectif total	2021 Anciennes régions	Effectif	Part	Evolution 2021-2022
67	Rhin (Bas)	244	266	510			
68	Rhin (Haut)	0	3	3	Alsace	513	37,9%
08	Ardennes	0	2	2			
10	Aube	1	1	2			
51	Marne	35	84	119			
52	Marne (Haute)	0	0	0	Champagne-Ardenne	123	9,1%
54	Meurthe et	129	326	455			
55	Meuse	0	0	0			
57	Moselle	85	171	256			
88	Vosges	0	7	7	Lorraine	718	53,0%
Total	494	860	1354		1354	100,0%	0,0%

9. Situations familiales

L'immense majorité des chercheurs en mobilité accompagnés par le réseau EURAXESS français en 2020 était sans enfant : 78,4 % pour les chercheurs ayant déjà le grade de docteur et 94,7 % pour les doctorants. Respectivement 18,8 % et 12,8 % de ceux en couple ont éventuellement bénéficié d'un accompagnement des conjoints. Les proportions sont comparables dans la Région Grand-Est.

Situation	Niveaux universitaires		2022		Evolution
	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part (%)	2021-2022
Couple avec enfant	0	285	1301	8,4%	-5,6%
Couple sans enfant	1217	862	2079	13,4%	-61,2%
Seul avec enfant	132	71	203	1,3%	0,3%
Seul sans enfant	3868	7649	11517	74,4%	72,3%
Non communiqué	257	121	378	2,4%	-5,8%
Total	6490	8988	15478		
Part (%)	41.9%	58.1%		100.0%	0.0%

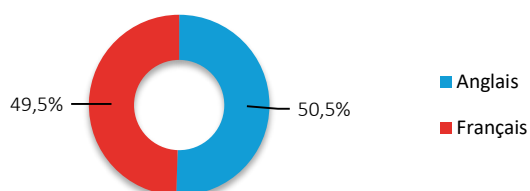
Situation	Niveaux universitaires		2022		Evolution
	Chercheur	Doctorant	Effectif	Part (%)	2021-2022
Couple avec enfant	72	28	100	7,4%	-6,6%
Couple sans enfant	79	57	136	10,0%	-64,6%
Seul avec enfant	10	3	13	1,0%	-0,1%
Seul sans enfant	270	742	1012	74,7%	72,7%
Non communiqué	63	30	93	6,9%	-1,4%
Total	494	860	1354		
Part (%)	36,5%	63,5%		100,0%	0,0%

10. Langues de communication

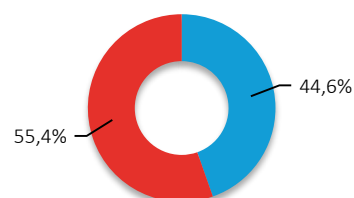
Concernant la langue de communication, la moitié des chercheurs ayant déjà le grade de docteur pratique le français, cette proportion atteignant 55 % pour les doctorants, une bonne part provenant de pays francophones.

Les proportions sont comparables dans la région Grand-Est.

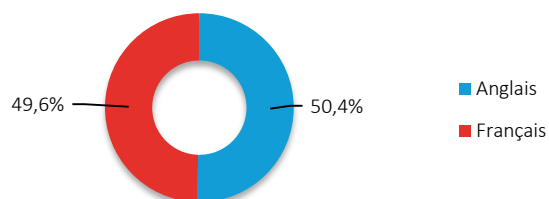
Chercheurs / national



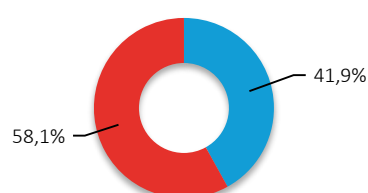
Doctorants / national



Chercheurs / Grand-Est

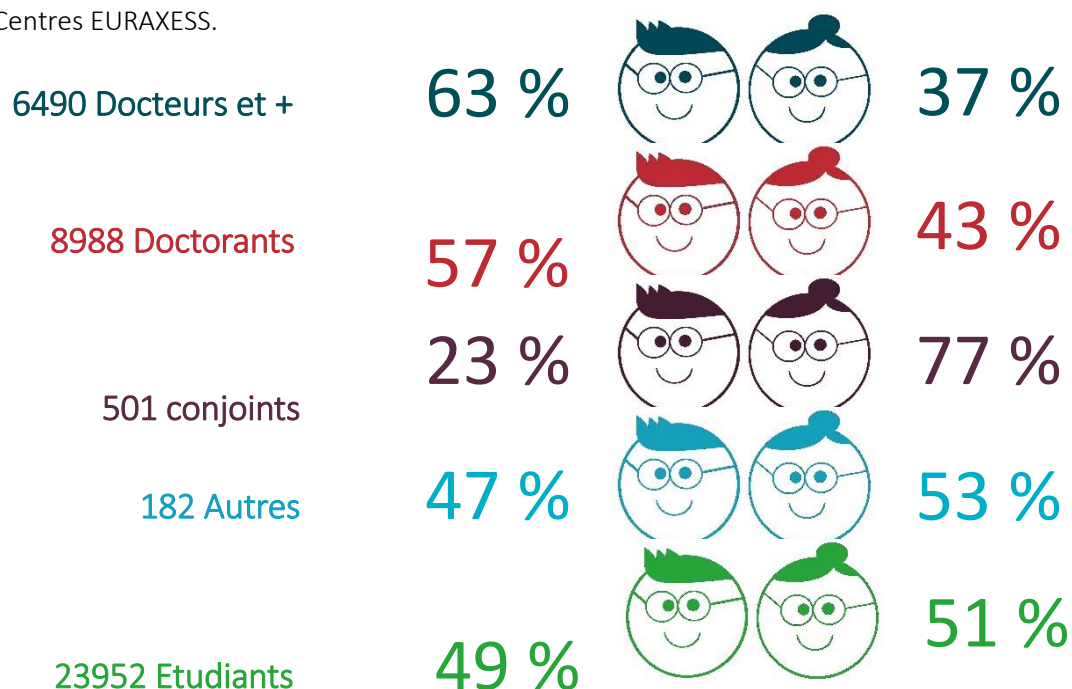


Doctorants Grand-Est



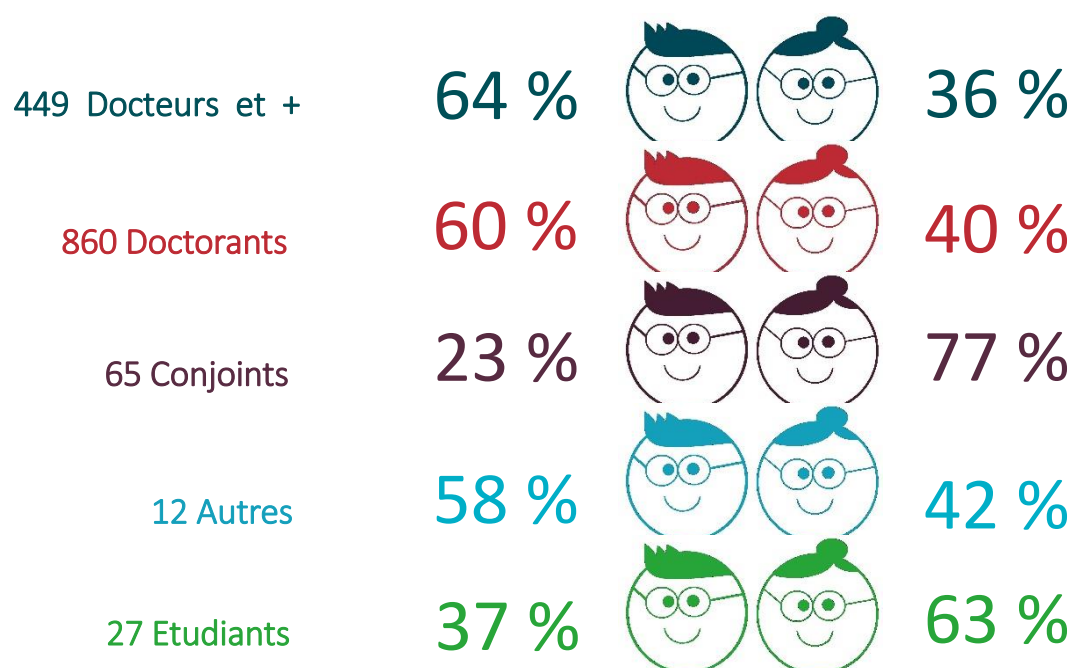
11. Répartition par genre

Les doctorants restent le premier public académique en mobilité accompagné par les Centres EURAXESS français, suivis des chercheurs ayant déjà le grade de docteur. Les conjoints des deux publics précédents font l'objet d'une attention particulière depuis 2017. La catégorie « autres » comprend notamment certains personnels des établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Enfin, les étudiants sont presque exclusivement ceux suivis par la Cité internationale universitaire de Paris, hormis ceux du niveau master 2 pour les autres Centres EURAXESS.



La répartition par genre est tout à fait comparable dans la région Grand-Est.

Grand-Est



B. Données sur l'accompagnement d'EURAXESS

La grande majorité des Centres EURAXESS utilise le logiciel ALFRED® pour l'accompagnement de leurs chercheurs en mobilité, et plus de la moitié exploite les outils statistiques mis à leur disposition.

1. Nature des services fournis aux chercheurs

Les effets de la pandémie qui commençaient à s'amoinrir en 2022, comme le montre la forte progression de l'accompagnement pour le logement apporté par les Centres EURAXESS aux chercheurs internationaux (respectivement +65,7 % pour les titulaires d'un doctorat et +43,7 % pour les doctorants) ; dans une moindre mesure pour l'aide administrative (+8,3 % et +2,3 %).

Pour la Région Grand-Est, la comparaison de 2022 avec 2021 n'est pas possible, puisque cet indicateur n'était pas mesuré auparavant.

National

Catégories	Chercheur	2021-2022	Doctorant	2021-2022	Étudiant	2021-2022	Conjoint	2021-2022	Autre	2021-2022	Total	2021-2022
Aide Administrative	10522	+8,3%	12803	+2,3%	8767	+7,1%	393	-21,2%	189	+57,5%	32674	+5,3%
Entrée/Séjour	5435	+4,6%	7577	-2,3%	5241	+5,9%	232	-23,4%	122	+45,2%	18607	+1,7%
Droit du travail	1318	+13,7%	2054	+22,0%	1552	+18,7%	15	-11,8%	37	+32,1%	4976	+18,6%
Santé et assurances	1785	+12,9%	1539	+6,9%	969	+22,8%	119	-15,6%	9	+125,0%	4421	+11,8%
Divers	1984	+11,6%	1633	-0,5%	1005	-11,7%	27	-28,9%	21	+425,0%	4670	+1,6%
Carrière	5	nd	2	nd	0	nd	0	nd	0	nd	7	nd
Analyse de carrière	1	nd	0	nd	0	nd	0	nd	0	nd	1	nd
Exploration de carrière	0	nd	0	nd	0	nd	0	nd	0	nd	0	nd
Recherche d'emploi	4	nd	2	nd	0	nd	0	nd	0	nd	6	nd
Dual Careers	0	nd	0	nd	0	nd	0	nd	0	nd	0	nd
Intégration	1078	+4,9%	1241	-8,7%	1069	+6,2%	92	+27,8%	3	-25,0%	3483	+0,4%
Intégration professionnelle et universitaire	58	+13,7%	125	-10,7%	158	-9,7%	9	+80,0%	0	nd	350	-5,9%
Intégration vie quotidienne	1020	+4,4%	1116	-8,4%	911	+9,5%	83	-90,0%	3	0,0%	3133	+1,1%
Logement	3827	+65,7%	3878	+43,7%	3227	+54,5%	4	-60,0%	87	+155,9%	11023	+54,4%
Spécifiques CSE	893	-12,5%	1058	-39,8%	39	-79,3%	86	-40,3%	1	-80,0%	2077	-33,3%
Total	16325		18982		13102		575		280		49264	

Grand-Est

Catégories	Chercheur	Doctorant	Conjoint	Autre	Total
Aide Administrative	600	1161	63	0	1824
Entrée/Séjour	330	692	39	0	1061
Droit du travail	124	235	7	0	366
Santé et assurances	80	133	16	0	229
Divers	66	101	1	0	168
Carrière	0	1	0	0	1
Intégration	15	73	5	0	93
Intégration professionnelle et universitaire	5	21	3	0	29
Intégration vie quotidienne	10	52	2	0	64
Logement	34	68	0	0	102
Spécifiques CSE	50	58	1	0	3224
Total	1314	2595	137	0	4046

2. Types de services fournis aux chercheurs

Au niveau des types de services fournis on observe une forte progression de ceux les plus impactés par la pandémie en 2021, de l'orientation vers le bon interlocuteur à l'intervention ou à l'information (de + 55,3 % à +10,6 % pour les titulaires d'un doctorat, de +23,1 % à +20,2% pour les doctorants).

Types de service	Chercheur	2021-2022	Doctorant	2021-2022	Conjoint	2021-2022	Total	2021-2022
Dépôt de dossier administratif	718	-8,9%	781	-9,2%	100	-9,9%	1617	-8,1%
Information/conseil	9113	+10,6%	10550	-6,0%	288	-2,7%	31087	+57,3%
Intervention/suivi	6174	+24,4%	7225	+20,2%	176	-44,3%	15683	+38,9%
Orientation vers le bon interlocuteur	320	+55,3%	426	+23,1%	11	-45,0%	877	+53,3%
Total	16325		18982		575		49264	

Grand-Est

Types de service	Chercheur	Doctorant	Conjoint	Autre	Total
Dépôt de dossier administratif	48	126	16	0	190
Information/conseil	320	654	24	1	999
Intervention/suivi	303	503	25	8	839
Orientation vers le bon interlocuteur	28	78	4	1	111
Total	699	1361	69	10	2139

3. Interlocuteurs des Centres EURAXESS

En ce qui concerne les interlocuteurs des Centres EURAXESS, le recul de la pandémie est attesté aussi bien par celui des consultations de propriétaires (-19,8 % et - 25,5 %) que par le retour des consultations de chercheurs (+16,0 % et + 2,6 %).

Interlocuteurs de consultation	Chercheur	2021-2022	Doctorant	2021-2022	Conjoint	2021-2022	Total	2021-2022
Administration	28	nd	59	nd	nd	nd	87	nd
Famille/amis	71	0,0%	67	+4,7%	90	-28,6%	254	-2,7%
Institution/Établissement	1588	+0,1%	1934	-13,4%	30	-55,2%	3759	-3,3%
Lui-même/Elle-même	11194	+16,0%	12303	+2,6%	315	-31,2%	34938	+58,1%
Propriétaires/Partenaires	65	-19,8%	73	-25,5%	8	+700,0%	146	-18,9%
Total	12946		14436		443		39184	

Grand-Est

Interlocuteurs de consultation	Chercheur	Doctorant	Conjoint	Autre	Total
Administration	1	4	0	0	5
Famille/amis	7	12	37	1	57
Institution/Établissement	105	135	1	2	243
Lui-même/Elle-même	383	408	19	4	814
Propriétaires/Partenaires	6	20	0	0	26
Total	502	579	57	7	1145

4. Modes de consultation

Le recul de la pandémie en 2022 est encore plus net avec celui des consultations en visio (-41,9 % et -42,1 %) et le retour de l'accueil physique (+88,1 % et +41,0 %).

Modes de consultation	Chercheur	2021-2022	Doctorant	2021-2022	Conjoint	2021-2022	Total	2021-2022
Accueil physique	1456	+88,1%	1686	+41,0%	74	+48,0%	5537	+174,1%
Email	11006	+9,0%	12008	-2,6%	357	-38,1%	32025	+39,2%
Téléphone	380	+12,1%	573	+0,5%	10	-56,5%	1043	+11,9%
Visio	104	-41,9%	169	-42,1%	2	0,0%	579	+22,4%
Total	12946		14436		443		39184	

Grand-Est

Modes de consultation	Chercheur	Doctorant	Conjoint	Autre	Total
Accueil physique	35	76	6	1	118
Email	430	709	48	6	1193
Téléphone	15	29	2	0	46
Visio	13	34	1	0	48
Total	493	848	57	7	1405

5. Consultations et services par Centre

Le tableau ci-dessous n'est qu'un aperçu de l'engagement des Centres EURAXESS selon leur périmètre géographique.

National

Utilisateurs	Effectif	Consultations	Services
acc&ss Paris Centre	4137	6924	8877
acc&ss Paris Est	559	1648	2086
acc&ss Paris Nord	291	1297	1890
Association Chercheurs Etrangers à Nantes	156	186	240
Espace Ulys	484	922	1018
Science Accueil	5554	10745	11056
Université Clermont Auvergne	1	2	3
Université Côte d'Azur	264	2234	2659
Université d'Angers	4	7	11
Université d'Avignon	71	297	462
Université de Bordeaux	1043	2273	2535
Université de Bourgogne	91	192	301
Université de Bretagne Occidentale	121	271	286
Université de Bretagne Sud	2	2	2
Université de Caen Normandie	61	223	274
Université de Franche-Comté	19	39	43
Université de Lorraine	395	985	1369
Université de Lyon	269	302	313
Université de Montpellier	369	529	561
Université de Pau et des Pays de l'Adour	149	742	1221
Université de Poitiers	17	28	36
Université de Reims Champagne-Ardenne	51	100	358
Université de Rennes	1370	5630	8413
Université de Strasbourg	46	55	57
Université de Toulouse	48	64	87
Université de Tours	1	1	1
Université Grenoble Alpes	371	684	797
Université Le Havre Normandie	22	52	64
Université Paris Sciences et Lettres	2	2	4
Total	15968	36436	45024

Grand-Est

Utilisateurs	Effectif	Nbr. Consultations	Nbr. Services
Université de Lorraine - Nancy	130	179	201
Université de Lorraine - Metz	176	516	845
Université de Reims	44	85	267
Université de Strasbourg	311	625	826
	661	1405	2139

C. Outils de communication FnAK mis à disposition du réseau EURAXESS français

En créant la FnAK, l'idée de Guy OURISSON était que le premier bureau d'accueil des chercheurs étrangers créé à Strasbourg serve de modèle pour essaimer au niveau national et travailler en réseau. Pendant une douzaine d'années, notre tour de France des universités et des organismes de recherche a ainsi permis de créer ce réseau français d'accompagnement de la mobilité des chercheurs internationaux. Notre logiciel ALFRED® leur a été mis à disposition pour l'enregistrement de leurs chercheurs dans une base de données nationale, et divers outils de communication sont depuis mis à la disposition du réseau EURAXESS français, afin de mutualiser les connaissances et partager les bonnes pratiques.

1. Site Web

Depuis la migration des outils Web de la FnAK vers les serveurs de la CiuP à l'été 2021, mieux adaptés aux développements du logiciel ALFRED®, les statistiques de fréquentation du site Web ne sont plus exploitables.

2. Listes de diffusion

Le recours massif aux listes de diffusion avec la pandémie en 2020 (1039 messages, 437 en 2019) marquait le pas en 2021 (755 messages), mais il est remonté à 930 messages échangés 2022.

La progression s'explique par le regain d'activités du réseau EURAXESS français et de quelques groupes de travail, confirmant en même temps la sortie de crise. Les messages à la liste du CA d'EURAXESS France doublient (de 121 à 243), pendant que ceux au groupe de travail logement triplent (de 61 à 157), ceux à la liste du groupe de travail procédures décuplaient (de 16 à 158) et ceux au groupe formation triplent (de 21 à 70).

Bilan listes	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
CA EURAXESS											264	121	243
Centres EURAXESS	159	609	284	251	170	82	79	158	165	110	337	388	231
Alfred	6	9	109	12	32	31	34	8	4	0	3	6	0
Communication			62	108	172	39	40	3	2	59	97	67	8
Logement	2	2	0	3	2	59	39	34	132	66	102	61	157
Qualité			51	35	30	32	23	0	2	2	1	5	9
Procédures				93	26	22	22	0	2	18	53	16	158
Formation								34	108	52	98	21	70
Portail									18	56	78	17	5
Grands formateurs										6	0	-	-
Carrière										68	6	34	29
Grand-Est												5	10
Groupes de travail												14	10
Total	167	620	506	502	432	265	237	237	433	437	1039	755	930

3. Forum de discussion

Le forum FnAK - EURAXESS France est consultable à tout moment par les inscrits du réseau (autant que d'abonnés à la liste des Centres). Il constitue une véritable archive des discussions relatives à l'accompagnement du réseau EURAXESS, chronologique et disponible à tout moment même pour permettre aux nouvelles recrues du réseau de bénéficier de l'expérience des plus expérimentés. Le niveau d'expertise et de professionnalisme du réseau français en fait l'un des plus performants parmi les 42 réseaux européens.

Les fils de discussion les plus actifs sont ceux consacrés aux formalités d'entrée et de séjour en France, à la sécurité sociale et aux différents groupes de travail.

Depuis avril 2022, l'outil statistique du forum n'est plus en service.

Le forum FnAK - EURAXESS France compte aujourd'hui 141 membres, dont 23 sont arrivés en 2022.

Forum FnAK - EURAXESS France

Visualiser: Toutes »

« 1 2 3 4 5 6 7 ... 20 »

Discussion	Créé par	Réponses	Lectures	Dernière réponse
Bourses étrangères imposable en France? dans Impôts	 Konstanze Beck décembre 2022	3	27	 Konstanze Beck 10 janv.
Note MESR chômage des doctorants contractuels dans Assistance administrative	 Christine HUE-ARCE décembre 2022	1	37	 Konstanze Beck décembre 2022
Convention séjour recherche – version anglaise dans Entrée et séjour	 Marie Amélie Masselin novembre 2022	3	49	 Marie Amélie Masselin décembre 2022
Partage d'infos avec vous : démarches impôts pour les "non-résidents" dans Impôts	 Philippe Ducamp décembre 2022	1	19	 Emmanuel Buteau décembre 2022
Sorties avec chercheurs et leurs familles dans Événements chercheurs	 Emmanuel Buteau décembre 2022	2	25	 Emmanuel Buteau décembre 2022
Convention fiscale France-Italie dans Impôts	 Emmanuel Buteau décembre 2022	1	25	 Philippe Ducamp décembre 2022
Équivalence Titre européen vers la France : impacts sur les droits sociaux dans Séjour	 Marie Amélie Masselin décembre 2022	0	15	 Marie Amélie Masselin décembre 2022
Passeport TC – revenu minimum non atteint – quelles solutions ? dans Entrée et séjour	 Anastasia MARCELLIN octobre 2022	2	49	 Anastasia MARCELLIN novembre 2022
Une bourse étrangère peut-elle être prise en compte pour le calcul des cotisations sociales ? dans Impôts	 Philippe Ducamp octobre 2022	0	19	 Philippe Ducamp octobre 2022
Difficulté ouverture de compte bancaire pour ressortissant américain dans Banque	 Anastasia MARCELLIN octobre 2022	2	33	 Anastasia MARCELLIN octobre 2022
Enseignant Chercheur invité dans Entrée	 Blanca Ferdally Jacobs octobre 2022	1	40	 Emmanuel Buteau octobre 2022
Chercheuse invitée visa court séjour dans Entrée	 Michelle Gray octobre 2022	0	26	 Michelle Gray octobre 2022
Recherche d'emploi et création d'entreprise – rémunération minimum? dans Entrée et séjour	 Charlotte Breton octobre 2022	0	32	 Charlotte Breton octobre 2022
changement de statut PT > Etu dans Assistance Juridique	 Blanca Ferdally Jacobs septembre 2022	2	48	 Blanca Ferdally Jacobs octobre 2022
Nomination professeur des Universités – Titularisation dans Séjour	 Charlotte Breton juillet 2022	1	33	 Marjolaine Legallo octobre 2022
Formation du réseau en développement de carrière dans Carrière	 Marjolaine Legallo février 2022	6	85	 Marjolaine Legallo octobre 2022
Changement de statut Étudiant vers PTC dans Sécurité sociale	 Marion Thurot septembre 2022	1	30	 Marion Thurot septembre 2022
emploi conjoint Membre famille UE dans Entrée et séjour	 Marie Amélie Masselin septembre 2022	2	28	 Marie Amélie Masselin septembre 2022
convention séjour de recherche dans Entrée et séjour	 Marie Amélie Masselin septembre 2022	3	42	 Claire Harai septembre 2022
Cotisation AT/MP chercheurs invités dans Entrée et séjour	 Caroline Hanin septembre 2022	0	25	 Caroline Hanin septembre 2022
Demande de Visa Passeport Talent Chercheur pour un titulaire d'un Titre de voyage (réfugié) dans Nouveaux textes	 Colette Leblanc juillet 2022	2	30	 Colette Leblanc septembre 2022
Visa pour un Passeport talent programme de mobilité ? dans Séjour	 Marie Amélie Masselin septembre 2022	0	20	 Marie Amélie Masselin septembre 2022
Code CESEDA VLS-TS dans Entrée et séjour	 Emmanuel Buteau septembre 2022	2	42	 Emmanuel Buteau septembre 2022
Visa pour formation pré-doctorat dans Entrée et séjour	 Michelle Gray septembre 2022	0	14	 Michelle Gray septembre 2022





LA FONDATION ALFRED KASTLER

Favoriser la mobilité
des chercheurs
internationaux vers
la France



LA FONDATION ALFRED KASTLER

ADRESSE

Fondation Alfred Kastler
Campus CNRS de Cronenbourg
23 rue du Loess, 67037
Strasbourg Cedex 2

CONTACT

access@fnak.fr
T +33 3 88 10 73 29

ACCUEILLIR EST UNE FORCE

Plus important lieu d'accueil des étudiants et chercheurs internationaux d'Île-de-France, La Cité internationale a toujours été pionnière dans l'accueil des étudiants et chercheurs internationaux. Depuis 20 ans, elle développe des services d'accueil sur mesure traitant toutes les questions liées à la mobilité et à l'intégration de ces publics. Avec ses partenaires, elle s'est fixé l'objectif ambitieux de développer une véritable « culture de l'accueil ».

Un autre regard
sur le monde

Fondation nationale
reconnue d'utilité publique

17, boulevard Jourdan
75014 Paris

FAVORISER L'ACCUEIL DES CHERCHEURS INTERNATIONAUX EN FRANCE

La Fondation Kastler entend contribuer à favoriser la coopération internationale, comme l'a fait le prix Nobel de physique 1966 à la suite du rapport Alfred Kastler.

Son expertise est reconnue au plus haut niveau stratégique, en France et en Europe.

POURQUOI ?

Tout chercheur en mobilité académique, quelle que soit sa nationalité, sa discipline, le financement de son séjour et son site d'accueil en France. Tout employeur ou hôte, quel que soit son statut.

POURQUOI ?

Les missions de la FnAK se déclinent en quatre grands axes :

- **Accueillir** : professionnaliser l'accueil national, territorial, des universités et organismes de recherche français.
- **Coopérer** : avec les ministères et les services de l'État sur l'évolution de la Loi sur l'immigration.
- **Suivre** : déployer la base de données ALFRED® (Alumni and Foreign Researchers Directory) partout en France, grâce au réseau EURAXESS.
- **Décider** : accompagner les décideurs politiques et académiques avec l'appui stratégique d'un conseil scientifique, créé en février 2013.

UN RÉSEAU NATIONAL

La Fondation Kastler a été créée par l'Académie des Sciences en 1993, suite à un rapport aux services du premier ministre sur la situation des chercheurs internationaux en France.

Depuis Strasbourg où elle a son siège, elle a fondé un réseau d'une cinquantaine de centres EURAXESS en France grâce à la Commission européenne, pour le rayonnement de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation français.

Le réseau francilien exige un degré supérieur d'expertise et d'organisation. C'est pourquoi, elle est devenue une composante de la Cité internationale qui, depuis 20 ans, a développé une expertise reconnue en matière d'accueil et d'accompagnement de la mobilité internationale. Ensemble, la FnAK et la Cité internationale entendent faciliter la vie des personnes en mobilité académique et cultiver les échanges multiculturels propices à la paix dans le monde.

UN POSTE D'OBSERVATION

Ce vaste champ d'actions offre à la FnAK un poste d'observation privilégié. Elle constitue un modèle original de coopération en France et à l'international avec l'ensemble des organismes et des personnes spécialisés dans la mobilité scientifique internationale.

Avec le réseau EURAXESS français, elle développe un observatoire de la mobilité, pour répondre aux besoins des chercheurs et de leurs hôtes.

AVEC LE SOUTIEN DE

Etat et collectivités territoriales du Grand-Est appuient la Fondation Kastler depuis sa création, financièrement et stratégiquement.



Constitué en association EURAXESS France, le réseau français est un partenaire stratégique de la Fondation Kastler.







FNAK.FR

